

LUTTE DE CLASSE

Union communiste internationaliste (trotskyste)



La Turquie contre les Kurdes : le jeu criminel des grandes puissances

- **Retraites :**
Les révolutionnaires et les premières lois
L'offensive de Macron et du grand patronat
- **Le statut politique des Antilles françaises**
- **Le Parti ouvrier et les municipales (1880-1882)**

À Ankara, le 17 octobre, le vice-président américain, Mike Pence, confirme au président turc, Erdogan, le soutien des États-Unis à l'écrasement des Kurdes de Syrie.

Au sommaire de ce numéro

La Turquie contre les Kurdes: le jeu criminel des grandes puissances	1
Les révolutionnaires face aux premières lois sur les retraites	5
L'offensive de Macron et du grand patronat contre les retraites ouvrières	12
La question du statut politique des Antilles françaises	17
Le Parti ouvrier et les élections municipales (1880-1882)	26

La liste des librairies vendant *Lutte de classe* est disponible sur notre site www.lutte-ouvriere.org

Abonnements pour un an (8 numéros)

Plis ouverts

- France, DOM-TOM 15 €
- DOM-TOM, par avion 17 €
- Europe 20 €
- Monde 24 €

Plis fermés

- France, DOM-TOM 32 €
- DOM-TOM, par avion 37 €
- Europe (lettre prioritaire) 45 €
- Monde (lettre prioritaire) 58 €

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement à :

Lutte ouvrière - CCP Paris 26 274 60 R 020

IBAN FR28 2004 1000 0126 2746 0R02087 - BIB PSSTFRPPPAR

Qui sommes-nous ?

La revue mensuelle *Lutte de classe* est éditée par l'Union communiste (trotskyste), plus connue sous le nom de son hebdomadaire, *Lutte ouvrière*.

Lutte ouvrière est une organisation communiste, révolutionnaire et internationaliste. Elle est membre de l'UCI (Union communiste internationaliste), qui regroupe dans plusieurs pays des organisations partageant les mêmes idées et les mêmes objectifs.

L'Union communiste internationaliste est un courant qui se revendique de la filiation d'idées incarnées successivement par Marx et Engels, Rosa Luxemburg, Lénine et Trotsky. Elle considère que l'organisation capitaliste représente le passé de la société humaine, pas son avenir, et que la société capitaliste basée sur la propriété privée, le marché, la concurrence et le profit devra être remplacée, à l'échelle de la planète, par une société basée sur la propriété collective des ressources de la terre et des instruments de production, ainsi que sur une économie démocra-

tiquement planifiée assurant à chacun de ses membres un accès égal à tous les biens matériels et culturels.

Elle se revendique de la révolution russe de 1917, qu'elle considère comme la première et jusqu'à présent unique révolution où le prolétariat a pris durablement le pouvoir étatique pour tenter de transformer la société dans un sens collectiviste, avant d'être écarté du pouvoir politique par la dictature d'une bureaucratie usurpatrice.

Les organisations qui se revendiquent de l'UCI considèrent que les idées communistes doivent être réintroduites dans la classe ouvrière qui, seule, peut en faire une force de transformation sociale.

Tout en participant aux luttes quotidiennes des travailleurs dans la mesure de leurs possibilités, les militants des organisations de l'UCI défendent parmi ceux-ci les intérêts politiques généraux de la classe ouvrière. Ils sont convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une



Correspondance

Lutte ouvrière BP 20029 -
93501 PANTIN CEDEX

Sur Internet

Portail de Lutte ouvrière
<http://www.lutte-ouvriere.org>
Site multilingue de l'Union
communiste internationaliste
<http://www.union-communiste.org>
E-mail:
contact@union-communiste.org

société libre, fraternelle et humaine, car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Ils sont aussi les seuls, par leur nombre et leur concentration, à avoir les moyens de contrôler le pouvoir politique issu de leur intervention.

Ils considèrent que les travailleurs constituent à l'échelle du monde une seule et même classe sociale et que leur présence à toutes les étapes de la production et de la distribution des biens produits leur permet de contrôler démocratiquement tous les rouages de l'économie, afin qu'elle fonctionne pour satisfaire les besoins de tous.

La revue *Lutte de classe* est l'expression collective, en langue française, de l'UCI. Chacune des organisations qui s'en revendique a, par ailleurs, ses propres publications sous la forme d'une presse politique, ainsi que, pour la plupart d'entre elles, d'une presse ouvrière sous la forme de bulletins d'entreprise réguliers.



La Turquie contre les Kurdes : le jeu criminel des grandes puissances

Il aura suffi d'un échange téléphonique entre Trump et Erdogan pour relancer la guerre en Syrie, provoquer la mort d'au moins 500 personnes, déplacer 300 000 civils, mettre un terme à l'autonomie de fait du Rojava et permettre à Bachar al-Assad de réoccuper le nord-est du pays.

Trump et Erdogan ont joué une sinistre pièce en quatre actes. Trump a annoncé le retrait des forces spéciales américaines. Erdogan a lancé ses chars et ses milices supplétives dans le nord de la Syrie. Trump a fait mine de condamner l'offensive en annonçant des sanctions contre la Turquie. Moins d'une semaine plus tard, le vice-président américain annonçait, depuis Ankara, un cessez-le-feu de cinq jours, pour permettre aux milices kurdes

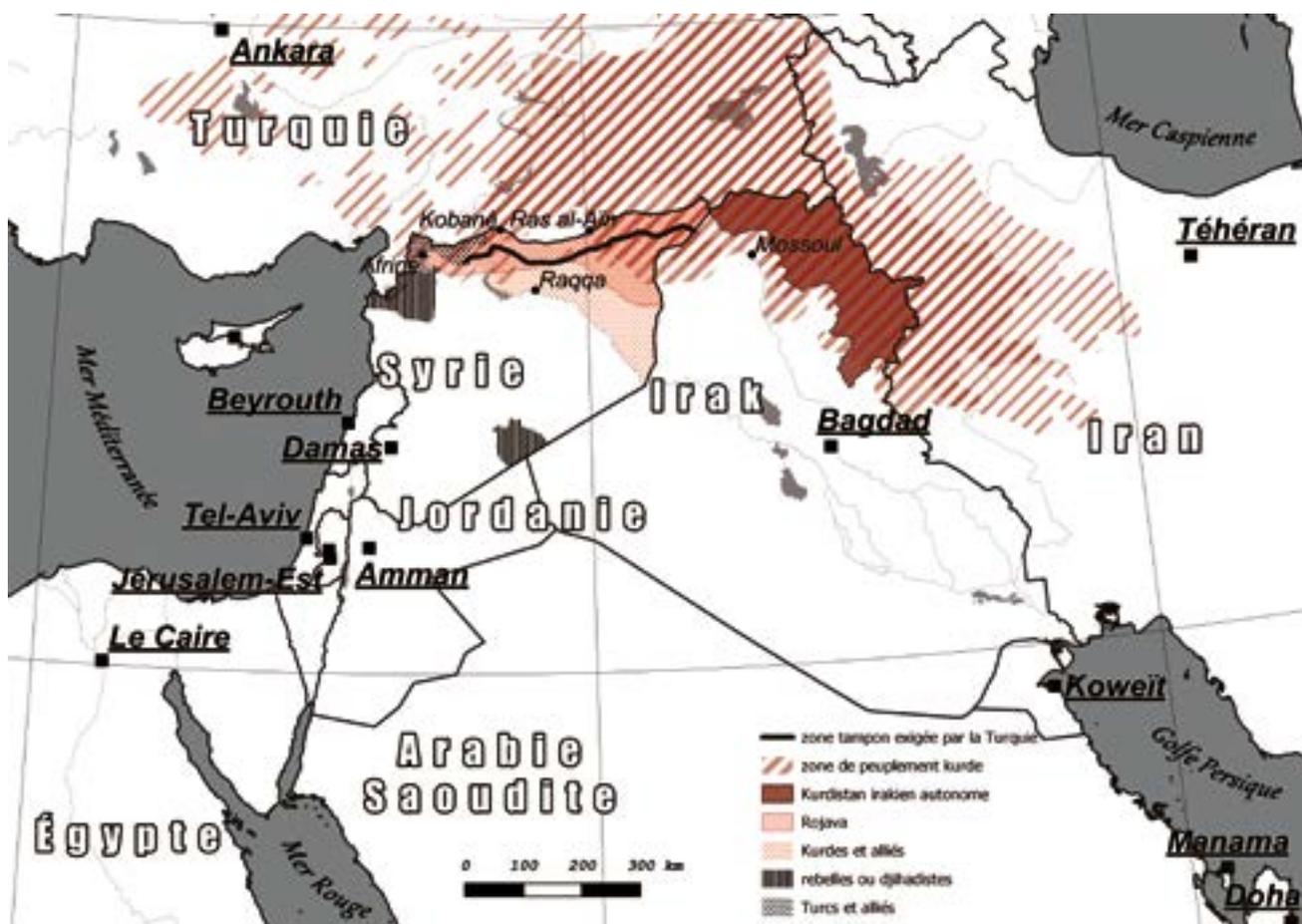
du YPG de se retirer de la zone tampon exigée par Erdogan au nord de la Syrie. Entre-temps, Vladimir Poutine parrainait un accord entre les Kurdes et Bachar al-Assad pour que l'armée syrienne reprenne le contrôle des territoires du Rojava, administrés de façon autonome depuis 2013 par le Parti de l'Union démocratique, le PYD très proche du PKK d'Öcalan. Les forces spéciales russes remplaçaient sur le terrain leurs homologues américaines,

parties si rapidement qu'elles ont dû revenir bombarder leurs propres bases abandonnées pour détruire le matériel laissé sur place.

Au cynisme sans bornes avec lequel les dirigeants américains ont trahi les Kurdes, eux qui ont assuré l'essentiel des combats au sol pour reconquérir les territoires contrôlés par Daech, s'ajoutent les déclarations obscènes de Trump en campagne pour sa réélection. Du tweet demandant « *pourquoi les Kurdes*



Samedi 12 octobre, manifestation à Strasbourg comme dans de nombreuses villes du monde, pour dénoncer l'intervention militaire turque contre les Kurdes.



n'étaient pas en Normandie en 1944» à son discours affirmant qu'il avait « sciemment laissé Kurdes et Turcs se battre comme deux gamins avant de les séparer », Trump est prêt à utiliser les pires formules pour capter les voix des électeurs américains les plus réactionnaires et xénophobes.

Trump se différencie de ses prédécesseurs en revendiquant la brutalité de sa politique, sans se cacher derrière le vernis diplomatique qui sert habituellement à couvrir les exactions des puissances impérialistes. Mais cela fait plus d'un siècle que les peuples du Moyen-Orient paient dans leurs chairs le pillage de cette région stratégique riche en pétrole par les grandes puissances, leurs retournements d'alliances et les rivalités répétés.

Chacune de leurs interventions militaires a été présentée à l'opinion publique comme une œuvre humanitaire, au

nom des droits démocratiques, au nom du droit des peuples, au nom de la lutte contre le terrorisme. De Saddam Hussein à Bachar al-Assad en passant par Kadhafi, leur propagande a transformé du jour au lendemain un dictateur la veille encore très fréquentable et bon client, en « pire ennemi de l'humanité ». L'abandon des milices kurdes par les dirigeants américains révèle l'hypocrisie des discours des dirigeants occidentaux sur les droits des peuples, ceux des femmes ou des minorités opprimées.

UN MOYEN-ORIENT MARTYRISÉ PAR LES PUISSANCES IMPÉRIALISTES

Si le peuple kurde n'a pas de territoire national, s'il est éclaté entre quatre pays différents, il le doit au dépeçage de l'Empire ottoman à la fin de la Première Guerre mondiale et aux marchandages entre la

France et la Grande-Bretagne. L'État promis aux Kurdes lors du traité de Sèvres de 1920, qui fixait (à Paris !) les nouvelles frontières du Moyen-Orient, ne vit jamais le jour. La guerre nationale turque menée par Mustapha Kemal contre le découpage occidental et la découverte de pétrole dans la région de Mossoul, occupée par les Britanniques, ont conduit les grandes puissances à sacrifier, déjà, le droit des Kurdes à l'existence nationale.

Depuis 40 ans, de l'Afghanistan à la Syrie en passant par l'Irak et l'Iran, les grandes puissances sont directement responsables des guerres, des destructions et du développement des milices les plus brutales. Dès 1979, la CIA a financé et équipé les milices islamiques qui combattaient la présence soviétique en Afghanistan. Ce soutien a permis à un Oussama Ben Laden de faire ses classes et de tisser un réseau solide avant de se retourner contre ses

maîtres en fondant al-Qaïda. Le djihadisme, dont l'éradication sert aujourd'hui à justifier interventions militaires et lois sécuritaires au nom de « la lutte contre le terrorisme », est un produit direct des manœuvres impérialistes.

En 2011, le démocrate Obama a retiré les troupes américaines de l'Irak que le républicain Bush junior avait envahi en 2003, sous prétexte des attentats du 11 septembre 2001 dont les Irakiens n'étaient en rien responsables. L'armée et les services spéciaux américains ne laissaient pas alors « *un Irak souverain, stable et autonome* » comme le prétendait Obama. Ils laissaient un peuple meurtri et un pays détruit par la guerre civile, divisé par leurs soins suivant les clivages confessionnels sur lesquels prospéraient des milices islamistes de diverses obédiences. Parmi elles, il y avait al-Qaïda en Irak et son leader al-Baghdadi, futur fondateur de Daech.

LA SYRIE, ARÈNE DES AFFRONTEMENTS ENTRE PUISSANCES RIVALES

Quand en 2011, le printemps arabe toucha la Syrie, l'intervention des grandes puissances, les États-Unis en premier lieu, ne visa pas à appuyer les aspirations sociales et démocratiques de la population face à la dictature de Bachar al-Assad. D'abord observatrices, ces puissances voulurent ensuite profiter de la situation pour remplacer le régime de Assad par un autre, plus docile à leurs intérêts. Elles agirent pour transformer la contestation sociale en une guerre civile et confessionnelle. Elles le firent directement et par l'intermédiaire de leurs alliés régionaux, l'Arabie saoudite et la Turquie, mais aussi le Qatar et l'Égypte, en rivalité pour jouer les arbitres au Moyen-Orient.

L'Iran, ostracisé depuis 1979 par les États-Unis, allié d'Assad et du Hezbollah libanais, était incontournable dans la région. Sa capacité à intervenir dans le chaos syrien contribua à le réintégrer comme interlocuteur des États-Unis. C'est ce qui explique la signature en 2015 de l'accord sur le nucléaire remis en cause trois ans plus tard par Trump. Ces rivalités entre puissances régionales, tour à tour encouragées et modérées par les États-Unis et ses alliés, transformèrent la Syrie en champ de bataille entre milices concurrentes.

Quand l'une de ces milices, Daech, née en Irak, réussit à s'imposer sur un vaste territoire en proclamant l'État islamique, les grandes puissances changèrent une nouvelle fois de politique. Elles remirent le dictateur Assad dans le jeu. Longtemps ami de la France, invité de Sarkozy au défilé sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2008, traité en criminel de guerre infréquentable à partir de 2011, il était redevenu un allié potentiel contre l'État islamique dès 2015. Parallèlement, elles formèrent une coalition internationale pour combattre Daech. Se refusant à envoyer leurs propres soldats pour combattre au sol, les États-Unis et leurs alliés s'appuyèrent sur les milices kurdes encadrées par leurs conseillers militaires et appuyées par leurs avions. Le siège puis la libération de la ville kurde de Kobané par ces milices en 2014 impressionnèrent le monde car ils marquaient une première défaite de Daech. Au prix de lourdes pertes, quelque 11 000 morts, les milices kurdes du PYD et les forces démocratiques syriennes (FDS) reconquirent ville par ville le territoire occupé par Daech.

LES KURDES, UNE FOIS DE PLUS UTILISÉS PUIS SACRIFIÉS

Comme ceux du Kurdistan irakien, autonome de fait depuis 1991 et de droit depuis 2005, les nationalistes kurdes de Syrie espéraient profiter de cette alliance pour conserver durablement le petit espace d'autonomie acquis au nord de la Syrie. Même si le Rojava, administré par le PYD, parti unique, n'est certainement pas l'îlot de socialisme au milieu de la barbarie que certains voudraient voir, ce territoire où règne une certaine liberté quant à la pratique religieuse, à la langue parlée et où les femmes ne sont pas exclues de l'espace public, tranche avec son voisinage. Il représentait un espoir de stabilité pour les Kurdes. L'espoir aura été de courte durée.

Si l'on ignore les marchandages entre Erdogan et Trump, ce dernier a sacrifié les Kurdes pour satisfaire son allié turc, viscéralement hostile à un Kurdistan autonome à ses frontières. De plus, Erdogan était prêt à une aventure militaire pour redorer son blason vis-à-vis de sa propre opinion publique. Sans le soutien américain, les milices kurdes ne pouvaient que céder le terrain devant l'offensive turque ou se placer sous la protection d'Assad. C'est ce que les dirigeants kurdes syriens ont fait sous l'égide de Poutine. Cette alliance n'est pas nouvelle : depuis 2011, Assad a laissé une large autonomie aux Kurdes pour mieux mener la lutte contre les différents groupes soutenus par la Turquie et l'Arabie saoudite. En Irak ou en Syrie, la politique des dirigeants kurdes se résume depuis des décennies à négocier leur autonomie avec un parrain régional ou impérialiste, en échange d'un rôle d'auxiliaires militaires ou policiers. Invariablement, ils ont été trahis au gré des retourne-

ments d'alliances et des changements de rapport de force. La population kurde vient une nouvelle fois de le payer.

L'IMPÉRIALISME, C'EST LA GUERRE

Ce retournement américain brutal montre, une fois de plus, que l'ordre mondial imposé par les puissances impérialistes ne laisse pas de place à l'autodétermination de bien des peuples, qu'il s'agisse des Kurdes, des Palestiniens ou d'autres. Ces puissances n'agissent qu'en fonction des intérêts des groupes capitalistes qu'elles représentent voire des petits calculs, parfois à court terme, des politiciens au pouvoir à tel ou tel moment.

Comme Obama avant lui,

Trump affiche un certain isolationnisme qui séduit ses électeurs. Il prétend ne plus vouloir jouer les gendarmes du monde. Dans le même temps, il continue d'intervenir, y compris militairement, partout où les intérêts américains sont menacés. Les États-Unis disposent de plus de 800 bases militaires et de 200 000 soldats déployés dans le monde, dont 35 000 au Moyen-Orient. À cela s'ajoutent les porte-avions qui sillonnent les mers du globe et permettent aux bombardiers américains d'intervenir n'importe où.

En retirant ses forces spéciales, Trump n'a pas seulement permis à la Turquie, l'un de ses principaux alliés dans la région, disposant d'une armée puissante, membre de l'Otan, de repousser les milices kurdes loin de ses frontières, il ren-

force ses positions en Syrie et face à l'Iran. Si ce retrait a eu lieu dans des conditions si improvisées qu'une fraction de l'état-major américain semble l'avoir contesté, il ne résulte pas d'une saute d'humeur de Trump. Il s'inscrit dans le cadre des menaces militaires de plus en plus fortes contre l'Iran et du soutien apporté aux deux alliés des États-Unis, concurrents entre eux, que sont la Turquie et l'Arabie saoudite. Il s'inscrit dans cette fuite en avant permanente de l'impérialisme qui, pour tenter de circonscrire un incendie, en allume un nouveau. La réactivation de la guerre en Syrie ne menace pas que les peuples du Moyen-Orient. Elle peut s'inscrire dans la marche vers une guerre généralisée.

22 octobre 2019



« Trump a vendu les Kurdes », ont écrit sur leur pancarte des Kurdes d'Atlanta (États-Unis), le 13 octobre 2019.



Les révolutionnaires face aux premières lois sur les retraites

Le 5 décembre prochain, plusieurs centrales syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires) appellent à faire grève et à manifester contre la réforme des retraites du gouvernement Macron-Philippe, et plusieurs syndicats des transports appellent à une grève reconductible à partir de cette date. Cette journée et celles qui suivront permettront aux travailleurs de se compter, et peut-être de préparer ce qui pourrait inverser le rapport des forces : une mobilisation déterminée et massive des travailleurs, prenant en charge leur propre lutte. À propos du plan Macron, le journal patronal *Les Échos* titrait il y a peu : «Retraites, une guerre de trente ans» (2 octobre 2019). On pourrait même parler de guerre de cent ans, tant la question des retraites a été, depuis plus d'un siècle, un enjeu, parmi d'autres, de la lutte de classe.

Nous publions ci-dessous deux articles sur le sujet. Ce premier article revient sur ce qu'a été, au tournant des 19^e et 20^e siècles, la position du mouvement ouvrier révolutionnaire français sur la question des retraites. Un second article («L'offensive de Macron et du grand patronat contre les retraites ouvrières») montre comment la réforme en cours est la dernière d'une série d'attaques menées par la bourgeoisie depuis trente ans.

En 1910, la première loi sur les retraites ouvrières et payannes fut promulguée en France. Elle entendait généraliser le système de cotisations ouvrières et patronales déjà instauré dans le secteur des mines à la fin du 19^e siècle. Loin de satisfaire les revendications des travailleurs, elle fit également l'objet d'âpres discussions à l'intérieur de la CGT, comme du Parti socialiste. Le courant révolutionnaire qui existait au sein de ces deux organisations s'y opposa fortement, se heurtant à la poussée du courant réformiste qui allait l'emporter. Dans le contexte de nouvelles attaques sur les retraites, cet article revient sur l'histoire des premières pensions de retraite.

LA LONGUE HISTOIRE DES RETRAITES

C'est au cours de la Révolution française que surgirent les

premières discussions sur les retraites. Sous la pression populaire, la remise à plat générale de la question de l'assistance publique, exercée jusque-là en grande partie par l'Église et ses œuvres de «bienfaisance», fut mise à l'ordre du jour en 1793 par des députés de la Montagne, l'aile la plus avancée de la petite bourgeoisie révolutionnaire. Ils proposèrent d'instituer une ressource décente, assurée par la collectivité, à tous ceux qui étaient privés du moyen de travailler, au travers d'un impôt prélevé sur les plus riches. Aucun âge pour toucher cette pension n'était fixé, car il s'agissait de répondre plus largement à la maladie, aux handicaps dus aux accidents ou à la vieillesse. La Constitution de 1793 proclama bien le droit à «la subsistance» pour les «citoyens malheureux», «soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de tra-

vailer». Mais cela resta un mot creux car toutes les avancées sociales qui avaient émergé en 1793 passèrent à la trappe avec la réaction thermidorienne de 1794 qui marqua le coup d'arrêt des grandes transformations révolutionnaires.

Par la suite, cette idée d'une protection due aux plus anciens au titre de l'assistance sera reprise par les adeptes de la philanthropie sociale, tels les saint-simoniens. Marx et Engels ne manquèrent pas de fustiger dans le *Manifeste du parti communiste* (1848) : «Les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les gens qui s'occupent d'améliorer le sort de la classe ouvrière, d'organiser la bienfaisance, de protéger les animaux, de fonder des sociétés de tempérance, bref, les réformateurs en chambre de tout acabit.»

Durant près d'un siècle, seuls ou presque, les militaires, pour

lesquels avait été créé dès le 18^e siècle une Caisse des invalides, et les principaux cadres de l'appareil d'État, dont la bourgeoisie avait besoin pour maintenir son ordre social, bénéficièrent d'une retraite.

En 1853, celle-ci fut étendue, avec le même objectif politique et par une ponction de 5% sur les traitements, à toute la fonction publique, qui n'était alors constituée que d'un petit corps d'employés des ministères. Elle s'appliquait à 60 ans après trente années de service, 55 ans pour ceux effectuant des travaux pénibles.

Jusqu'au début du 20^e siècle, il n'exista en revanche quasiment pas de pensions pour les ouvriers, dont l'espérance de vie moyenne ne dépassait pas 45 ans, et moins encore dans certaines professions particulièrement exposées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, notamment le bâtiment et les mines. Les veuves qui n'avaient pas elles-mêmes été salariées ne recevaient bien souvent aucun autre soutien que celui versé aux indigents.

Dans l'industrie, quelques sociétés ouvrières mutualistes et autres sociétés de prévoyance collectaient de leur côté des fonds qu'elles versaient à leurs adhérents, au titre de la solidarité entre travailleurs d'une même corporation, comme elles le faisaient parfois en cas d'accident du travail ou de maladie. C'est grâce à ces collectes gérées par les travailleurs qu'un certain nombre d'entre eux purent échapper à l'isolement et à l'extrême misère frappant les plus anciens. Mais à la fin du 19^e siècle, en France, à peine 3,5% des travailleurs étaient couverts par une pension.

Travaillant depuis le plus jeune âge jusqu'à douze heures par jour, six jours durant, sans congés, quasiment sans droits et pour des salaires de misère, le prolétariat n'eut de cesse de

combattre, tout en s'organisant syndicalement et politiquement: non seulement pour améliorer son sort et arracher des droits élémentaires, mais aussi pour en finir avec l'exploitation capitaliste, c'est-à-dire avec le salariat lui-même. Le sort des anciens, qui illustrait la brutalité des rapports de classes et de l'exploitation subie par la classe ouvrière et toutes les catégories populaires (travailleurs à domicile, domestiques, ouvriers agricoles, métayers, petits artisans, etc.), fut également au cœur de ces luttes pour renverser la domination de la bourgeoisie.

UNE ARME CONTRE LES SOCIALISTES

À l'époque du développement impérialiste, devant cette montée du mouvement ouvrier, la bourgeoisie occidentale tenta par tous les moyens de détourner les travailleurs des idées révolutionnaires. Grâce à la surexploitation des masses pauvres des colonies, elle lâcha quelques miettes, en donnant « du grain à moudre » à l'aile conservatrice du mouvement ouvrier, pendant qu'elle réprimait très durement son aile la plus avancée en faisant intervenir l'armée lors des grèves et en jetant ses militants en prison. Le premier système général de retraite ne fut donc pas mis en place à la suite d'une revendication ouvrière et d'un combat sur ce terrain, mais il fut une arme pour tenter de combattre la montée des idées socialistes et révolutionnaires dans la classe ouvrière.

Une partie du patronat français avait déjà mis sur pied des caisses de retraite. Financées par lui, elles bénéficiaient à un nombre infime de travailleurs. Assurément, ce n'était pas par souci des vieux jours de « leurs » ouvriers, que des industriels – tout se proclamant parfois sociaux ou chrétiens

– exploitaient sans vergogne. Mais ils cherchaient à attirer et stabiliser la main-d'œuvre qualifiée qui fuyait dès que possible les bagnes industriels qu'étaient les usines, à la façon des patrons paternalistes qui mettaient à la disposition des ouvriers un petit jardin ou un économat, les liant au passage plus encore à l'usine en les plaçant sous une dépendance renforcée.

C'est à l'État que le patronat voulut transférer cette mission, en le chargeant d'imposer les ouvriers pour payer une retraite aux vieux travailleurs incapables de suivre les cadences, usés après une vie, souvent très courte, d'exploitation. Il n'était pas question pour la bourgeoisie d'assurer les conséquences humaines de l'esclavage industriel qui la faisait prospérer.

L'exemple des réformes imposées par le chancelier allemand Bismarck pouvait lui servir. Comprenant la nécessité de composer avec les syndicats ouvriers, dont l'influence croissait avec le développement de l'industrie et des grandes usines manufacturières, et l'essor du Parti social-démocrate qui défendait l'idée de l'expropriation de la classe capitaliste et de la prise du pouvoir par la classe ouvrière, Bismarck avait mis en place, au cours des années 1880, une législation en avance sur celles des autres puissances capitalistes d'Europe. Le système était pourtant loin d'assurer une retraite à la majorité des ouvriers, et encore moins une retraite décente. Bismarck, demandant à son conseiller sous forme de boutade: « À quel âge faut-il fixer la retraite pour qu'on n'ait jamais à la verser? », se serait vu répondre: « À 65 ans »... Dans la loi, il fut même porté à 70 ans!

Mais Bismarck avait instauré pour la première fois des caisses d'assurance contre la maladie (1883), les accidents du travail (1884), puis contre la

vieillesse et l'invalidité (1889), caisses financées par un système d'assurance obligatoire alimenté par le patronat et les travailleurs. Elles étaient gérées paritairement par les syndicats et les patrons. La bourgeoisie espérait ainsi attacher plus encore les représentants des travailleurs au système du salariat et les corrompre efficacement. Avec l'aide de l'État et de ses fonctionnaires, la collaboration des classes était à l'ordre du jour.

SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES ET SOCIALISTES RÉFORMISTES

C'est dans ce cadre qu'en France toute une série de réformes furent proposées par la bourgeoisie. Cela allait de la mise sur pied en 1906 d'un ministère du Travail «pour régler pacifiquement les conflits entre travailleurs et patrons», au système des retraites en 1910.

Un débat s'ensuivit dans l'ensemble du mouvement ouvrier. Sur quelles bases militer pour défendre les intérêts présents et à venir du prolétariat? Fallait-il se contenter de proposer des réformes qui amélioreraient temporairement le sort des travailleurs, sans remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie? Ou fallait-il développer la conscience que «pour satisfaire les besoins de tous, selon les moyens et selon les capacités» de chacun, il fallait que la classe ouvrière exproprié la classe capitaliste, accapare les moyens de production et détruise l'État de la bourgeoisie, en instaurant sa dictature démocratique, celle de toute la classe des exploités?

Il y avait donc deux camps qui s'affrontaient: d'un côté le mouvement ouvrier combattant, de l'autre la bourgeoisie impérialiste qui essayait de le contenir, en le maintenant à

son exploitation, en lui proposant en France un baume avec les retraites.

Ce fut notamment le cas lors de l'instauration d'une retraite pour les mineurs en 1894: le système était alimenté par les cotisations des travailleurs et nécessitait pour la toucher d'avoir sué trente ans au fond de la mine, ce que bien peu de travailleurs pouvaient atteindre. Il fut étendu trois ans plus tard aux travailleurs des arsenaux et de l'armement, à l'initiative des patrons de ces secteurs qui avaient vu là un moyen de faciliter leur recrutement et de fidéliser la main-d'œuvre.

Jules Guesde et Paul Lafargue, dirigeants et fondateurs du Parti ouvrier (PO), appartenaient à l'aile révolutionnaire du mouvement socialiste. Guesde qualifiait les cotisations de retraite ainsi mises en place de «vol impudent des deniers prélevés sur le salaire des ouvriers». Le programme du PO, dont il avait été l'un des rédacteurs, soulignait en 1894 dans l'article 7 de sa partie économique: «La société bourgeoise et capitaliste, qui crée et favorise l'exploitation du prolétariat, doit pourvoir au bien-être et à la subsistance des vieux travailleurs.» Il n'était donc pas question d'accepter le principe de cotisations

ouvrières, c'est-à-dire d'un nouvel impôt grevant encore un peu plus les revenus du prolétariat. En revanche, les militants expliquaient dans la presse ouvrière et dans les ateliers que la suppression de l'armée permanente, comme des subventions au grand patronat, en premier lieu celui des chemins de fer, pouvait donner à l'État les moyens supplémentaires de verser une retraite digne à chacun. L'argent pour financer les vieux jours des travailleurs, il fallait aller le chercher dans les caisses du patronat et dans les dépenses nuisibles de son État.

Guesde et Lafargue refusaient en outre que les caisses de retraite soient gérées par l'État bourgeois, arguant que leur gestion autonome par les travailleurs permettrait de dégager «des munitions toutes trouvées pour les grèves, qui n'échouent le plus souvent que parce qu'il a fallu aller à la bataille avec des fusils vides. Le prolétariat, dans tous les cas, a, là, les premiers éléments d'un budget de classe qu'il ne tiendra qu'à lui de transformer en budget de guerre sociale et libératrice.»¹ C'était là un langage

1 Jules Guesde, Paul Lafargue, *Le programme du Parti ouvrier*, Lille, Imprimerie du Parti ouvrier, 1894, p. 74.



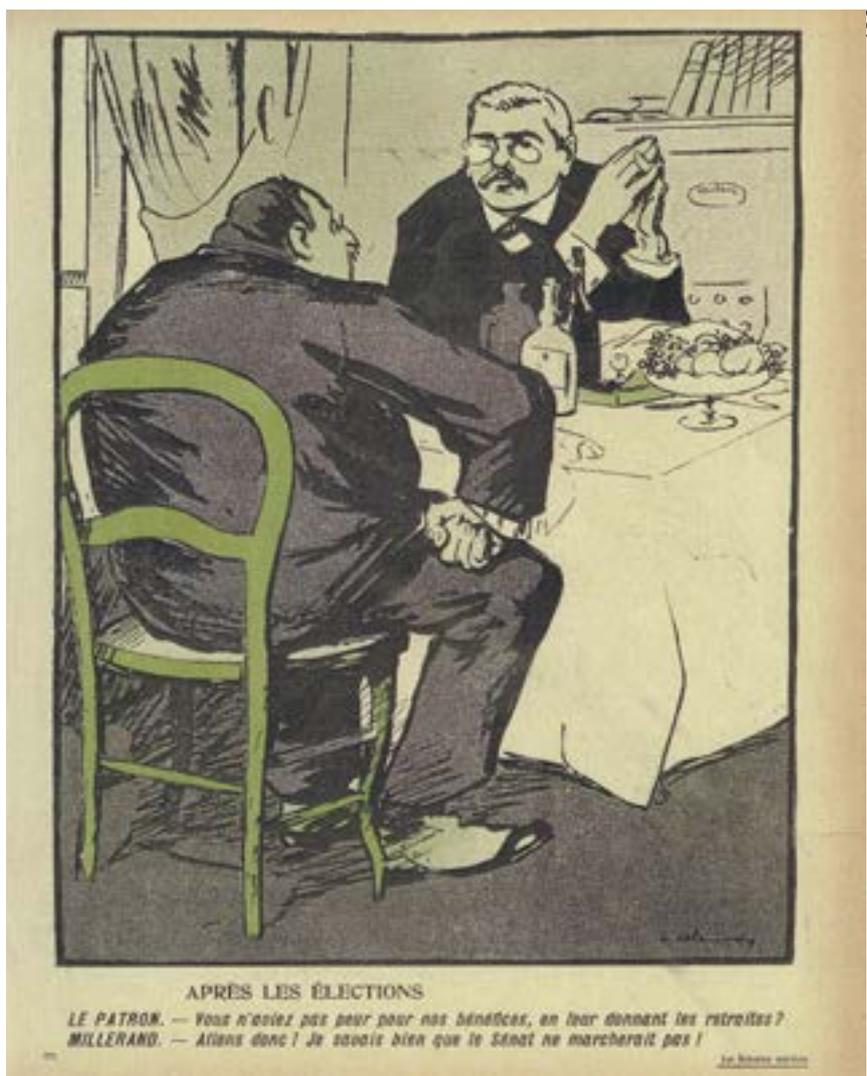
Jules Guesde et Paul Lafargue.

clair, direct qui exprimait le rejet complet de tout l'ordre social.

Cette conception fut cependant bien loin de faire l'unanimité dans les rangs socialistes, avant comme après leur unification lors du congrès de Paris en 1905. Élu député socialiste dans la cité minière de Carmaux en 1893, Jaurès avait ainsi soutenu le texte du 29 juin 1894 sur la retraite des mineurs imposant les cotisations ouvrières et l'intervention de l'État au contrôle financier des caisses. Benoît Malon, rédacteur de la *Revue socialiste*, en adversaire de la révolution et des prétendues sectes insurrectionnelles marxistes, proclamait pour sa part que « l'institution des retraites des travailleurs, comme réforme partielle, [était] le moyen le plus sûr de réaliser une réforme positive et prompte dans le sort des prolétaires... ».

L'opposition entre ces deux conceptions incompatibles continua de se manifester, y compris sur la question des retraites, durant plus d'une décennie. Les plus réformistes, qui avaient la main sur l'appareil de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et sa presse, s'étaient déjà manifesté en excusant, si ce n'est en soutenant, l'entrée d'un socialiste, Alexandre Millerand, dans le cabinet dit de Défense républicaine de Waldeck-Rousseau en 1899. Deux ans plus tard, ce même Millerand proposa un projet de loi généralisant les cotisations ouvrières... au nom du progrès social.

Les réformistes de la SFIO, tout en proposant d'amender les projets gouvernementaux successifs sur les retraites, en acceptaient le fondement principal, à savoir la ponction opérée sur les salaires ouvriers. Les débats firent rage, notamment lors du 7^e congrès, tenu à Nîmes en 1910, à la veille du vote de la loi sur les retraites



Le journal satirique *L'Assiette au beurre* dénonçait l'hypocrisie d'Alexandre Millerand.

ouvrières et paysannes. Le courant guesdiste, le plus fidèle aux idées de Marx et d'Engels, y fut mis en minorité, ce qui était l'un des signes précurseurs de la dégénérescence précoce du mouvement socialiste français.

LA QUESTION DES RETRAITES DANS LA CGT

Au sein de la Fédération nationale des Bourses du travail puis de la Confédération générale du travail, ce sont à l'inverse les positions des guesdistes et des anarchistes qui prévalurent longtemps. Bien que renonçant à en tirer toutes les conclusions politiques, les syndicalistes révolutionnaires

menèrent notamment une lutte acharnée pour placer en tête de leur mission celle « d'apprendre aux travailleurs la science de leur malheur ». Cela voulait dire que tous les maux subis par la classe ouvrière découlaient de l'existence du système capitaliste et que la tâche essentielle des travailleurs était d'exproprier la bourgeoisie. En 1895, lors du congrès de Limoges qui vit la création de la CGT, cette question des retraites fut d'emblée mise à l'ordre du jour. La résolution finale était sans ambiguïté : « Demandant l'abolition du régime capitaliste..., [la CGT] est absolument opposée à tout ce qui pourrait y avoir trait directement ou indirectement »². Il n'était pas question

2 *Compte rendu du premier congrès confédéral CGT, Limoges, du 23 au 28 septembre 1895, Limoges, 1896.*

d'accepter que les travailleurs financent ce salaire différé que représentent les pensions de retraite ou d'invalidité et en abandonnent la gestion à l'État et donc à la bourgeoisie.

La CGT réclamait à cette date l'instauration d'une retraite à 50 ans pour vingt-cinq années de service, d'une pension d'invalidité sans aucune retenue sur le salaire ouvrier, et ce sans distinction de sexe, de nationalité ni de profession. Pour compenser l'effet prévisible à la baisse des salaires – la CGT anticipait le fait que le patronat risquait de les raboter pour compenser le paiement des retraites ouvrières – la nécessité d'un salaire minimum fut proclamée. Et pour financer une partie des dépenses, elle réclamait à son tour la diminution, voire la suppression pure et simple de certaines institutions gouvernementales, comme la présidence de la République ou le Sénat, du budget des armées et des aides au patronat.

Revendiquer une retraite digne de ce nom allait là aussi de pair avec une propagande générale pour abattre le système capitaliste, son État et tout l'ordre social bourgeois. Il s'agissait en quelque sorte d'une revendication transitoire, préparant un combat plus général pour le collectivisme, comme le soulignait d'ailleurs la confédération dans son congrès de 1897 : « *Il est évident que nous proposons ces résolutions à titre transitoire, convaincus que le régime capitaliste s'oppose par sa nature même à toute réforme sérieuse et que, dans une société bien organisée, la répartition de la production sera faite de manière à assurer tous les besoins de ceux qui peuvent et doivent produire, comme de ceux (enfants, invalides, vieillards) qui ne peuvent pas et ont le droit absolu de vivre confortablement.* »³ Au cours de

ce même congrès, Bernadac, représentant de la métallurgie, fustigea de la même façon les projets de loi du gouvernement, y voyant « *une atteinte portée aux droits de la révolte du travailleur vis-à-vis du patronat* ». Il en appela à la « *révolution sociale qui nous donnera une retraite par les biens que l'on prendra aux exploités* ».

Les intentions du pouvoir se faisant plus précises, les années 1908 à 1910 furent marquées par la dénonciation du projet de retraites par l'aile révolutionnaire de la CGT, représentée notamment par Griffuelhes, Merrheim et Pouget. Outre les méfaits déjà soulignés, ledit projet offrait par le recours à la capitalisation un trésor de guerre aux industriels, aux financiers et à leur État. Les sommes placées en actions devaient rapporter 10% aux capitalistes, tandis que les pensions ouvrières devaient être rémunérées comme des emprunts, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 4%. Les termes de « vol » et « d'escroquerie » n'étaient pas usurpés.

NON À LA « RETRAITE POUR LES MORTS »

Ces militants combattirent de la même façon la loi sur les retraites ouvrières et paysannes mise en discussion au Parlement en 1910, qui devait généraliser le principe des cotisations des salariés, des employeurs et de l'État. Sur une affiche de la CGT, on pouvait lire : « *En somme, camarade, si tu n'es pas crevé avant tes 65 ans d'ici l'année 1950, tu auras 27 centimes et demi à manger par jour. Quelle duperie et quelle ironie que ces retraites pour les morts !* » Ce n'était pas un slogan. À cette date, moins de 5% des 11 millions de travailleurs

atteignaient l'âge de 65 ans.

Lorsque le texte définitif fut présenté en vue de son adoption le 31 mars 1910, Guesde fut le seul député socialiste à voter contre, après avoir dénoncé l'instauration d'un prélèvement sur les salaires comme un « vol législatif » ajouté au « vol patronal ». Quant à l'apport de l'État et du patronat aux caisses de retraite, il y voyait une participation fictive, supportée en réalité par le prolétaire, en tant que contribuable et à travers la plus-value extorquée par l'exploitation. Jaurès, à l'inverse, justifia son vote en raison de l'adoption du « principe » d'une retraite pour les travailleurs, « *malgré les sacrifices qu'elle impos[ait] à la classe ouvrière* ».

Mais avec ces renoncements, l'abaissement réclamé par le même Jaurès de l'âge de la retraite, que le vote parlementaire avait maintenu à 65 ans, l'instauration d'une pension pour invalidité comme le relèvement des pensions étaient renvoyés aux calendes grecques. Dans une brochure intitulée *Contre l'escroquerie des retraites ouvrières*, la CGT continua d'expliquer avec Guesde que cette loi n'était qu'un « *édifice colossal et des plus cyniques de l'époque capitaliste* ». Il fallait bien une retraite, payée par les patrons, mais une retraite « *pour les vivants, pas pour les morts* »⁴!

La CGT organisa au cours du mois de février 1910 plus de soixante meetings contre le projet de loi et publia de nombreux tracts, affiches et brochures. Elle appela durant plusieurs années les travailleurs à refuser tout prélèvement et à brûler leurs livrets de retraite sur les places publiques. De fait, la loi de 1910 resta mort-née. Dans la CGT, ceux qui se rallièrent à l'idée de Jaurès selon laquelle il fallait « *accepter les lois bourgeoises [qui sont] au moins un*

3 *Compte rendu des travaux du troisième congrès confédéral CGT, Toulouse, du 20 au 25 septembre 1897, Toulouse, Berthoumieu, 1897.*

4 Confédération générale du travail, *Contre l'escroquerie des retraites ouvrières*, Paris, Maison des fédérations, 1910.



L'affiche de 1910 de la CGT révolutionnaire contre la duperie des retraites.

acquies... et que nous ne pouvons pas obtenir d'un seul coup tout ce que nous estimons juste », demeurèrent minoritaires jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

DE L'UNION SACRÉE
DE 1914
À LA DEUXIÈME GUERRE
MONDIALE IMPÉRIALISTE

Celle-ci allait mettre au jour à quel point la pression bourgeoise s'exerçait, au sein même du mouvement ouvrier, et engager, au nom de l'Union sacrée, son intégration dans l'appareil d'État et dans la collaboration de classe. Il en alla de même en Allemagne et dans la plupart des pays.

Quant à la discussion sur l'âge de la retraite ou son mode de financement, elle paraissait désormais dérisoire au moment même où toute une génération de prolétaires était massacrée

sur les champs de bataille bien avant l'âge de la retraite. La prise du pouvoir par le prolétariat de Russie en 1917 allait en revanche faire renaître l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier international et l'espoir. La classe ouvrière avait pu voir dans sa chair ce que signifiait la soumission à l'ordre bourgeois. Pour les réformistes de la SFIO comme de la CGT, la collaboration de classe allait continuer sous d'autres formes après la guerre.

De nouveau, les représentants de la bourgeoisie essayèrent de neutraliser la classe ouvrière en reprenant et dénaturant une partie de ses revendications. C'est ainsi que la loi sur les 8 heures fut votée en 1919, et que des discussions sur l'instauration effective d'un système de retraite accompagnèrent toute cette période. La partie révolutionnaire, représentée par la CGTU animée par les militants du Parti com-

muniste, après l'exclusion en 1921 de l'aile révolutionnaire de la CGT par Jouhaux et les réformistes, continua de défendre l'idée simple déjà exprimée avant la guerre: « C'est à la bourgeoisie et à elle seule de financer le paiement des salaires mis à la retraite. » La CGTU refusa jusqu'en 1934 la participation des travailleurs, par le biais d'une cotisation, à la mise sur pied de retraites ouvrières.

Était-ce possible dans le cadre du système capitaliste? Là n'était pas la question: il ne s'agissait pas de savoir si le compromis était possible avec les capitalistes, mais d'armer moralement les travailleurs en défendant ce qui était juste. Le but était de maintenir leur esprit de contestation globale de tout le système capitaliste. C'est d'ailleurs à ce moment, dès 1929, que ceux qui se plaçaient comme les garants d'un prétendu syndicalisme pur, c'est-à-dire refusant l'enga-

gement pour la construction d'un parti communiste révolutionnaire, révélèrent aussi sur ce point les limites de leurs conceptions et là où elle les conduisait. Chambelland, un des dirigeants de la revue *La révolution prolétarienne* de Monatte, se revendiquant des syndicalistes révolutionnaires d'avant 1914, s'opposa alors à la CGTU, au nom du réalisme. Il plaidait pour que l'État soit garant du système où patrons et ouvriers cotiseraient pour la retraite. L'État bourgeois était ainsi, d'un coup, transformé de défenseur des intérêts de la bourgeoisie en protecteur des travailleurs.

En appeler à un État au-dessus des classes, soi-disant afin de protéger la classe ouvrière, allait être le leitmotiv de tous les réformistes, qui entendaient ainsi défendre la pérennité du système capitaliste, dans une époque qui allait connaître le retour sur la scène révolutionnaire du prolétariat, en France à partir de 1934, comme aux États-Unis et en Espagne. Ce réformisme allait définitivement

transformer les organisations de la classe ouvrière, en France et ailleurs, en adversaires déterminées des aspirations révolutionnaires des travailleurs, toujours au nom du réalisme. Cela entraîna les défaites successives du prolétariat, en Espagne d'abord, et en France où, à peine deux ans après 1936, en novembre 1938, la classe ouvrière, avec l'échec de la grève générale lancée en désespoir de cause par la CGT, vit la fin « des conquêtes de 36 », connut des dizaines de milliers de licenciements, des milliers d'arrestations, avec la voie ouverte pour la guerre.

UN SIÈCLE PLUS TARD...

Ces discussions et ces combats d'hier concernent encore au premier plan les communistes révolutionnaires d'aujourd'hui. Car c'est en gardant cette confiance dans les travailleurs, la perspective et l'énergie des militants révolutionnaires du passé, que nous devons raisonner face à la démolition actuellement engagée des re-

traites. Nous devons expliquer inlassablement, contre le galimatias des gestionnaires syndicaux et des partis de gauche, que le patronat ne reculera, sur la question des retraites comme sur bien d'autres, que s'il est menacé dans son existence même.

En 1938, Trotsky écrivait dans le *Programme de transition* : « Si le capitalisme est incapable de satisfaire les revendications qui surgissent infailliblement des maux qu'il a lui-même engendrés, qu'il périsse ! La "possibilité" ou l'"impossibilité" de réaliser les revendications est, dans le cas présent, une question de rapport des forces, qui ne peut être résolue que par la lutte. Sur la base de cette lutte, quels que soient ses succès pratiques immédiats, les ouvriers comprendront mieux que tout la nécessité de liquider l'esclavage capitaliste. »

À l'heure où l'économie capitaliste s'enfonce dans une nouvelle phase de décomposition, son raisonnement garde toute sa pertinence.

8 octobre 2019

Ne nous laissons



L'offensive de Macron et du grand patronat contre les retraites ouvrières

L'attaque du gouvernement Macron-Philippe contre les droits des retraités d'aujourd'hui et des générations à venir s'inscrit dans une offensive générale. Pour maintenir et accroître ses profits, la grande bourgeoisie et son État s'en prennent à tout ce que les générations précédentes du monde du travail avaient acquis : le droit du travail, les allocations-chômage, les hôpitaux et la santé publique, les écoles des quartiers populaires... et jusqu'au personnel qui assure la sécurité ferroviaire. La réforme des retraites cible aussi un certain nombre de catégories petites-bourgeoises – avocats, médecins, professions paramédicales et libérales : en tout, plus de 30 milliards d'euros devaient leur être subtilisés par l'État, au nom de l'unification du système de retraite. Certaines de ces catégories se sont déjà mobilisées et le gouvernement leur a promis de garantir leurs droits. Mais ces garanties seront payées par les travailleurs s'ils laissent faire. De ce point de vue, il y a pour la classe ouvrière un véritable retard à rattraper. La conscience de ces enjeux peut permettre aux travailleurs de toutes générations et toutes catégories de se retrouver demain, pour contester non seulement cette offensive de la classe capitaliste, mais aussi son pouvoir. Nous revenons ici sur le système actuel des retraites et sur les différentes remises en cause dont il a fait l'objet depuis trente ans.

LA LÉGENDE DES « CONQUÊTES » DE LA LIBÉRATION

Le PCF, devenu le défenseur acharné du système capitaliste,

se présenta à la bourgeoisie comme son meilleur protecteur face à la crise économique et sociale qui menaçait d'éclater au sortir de la guerre. Avant même la fin de celle-ci, il entra dans le gouvernement provisoire de

De Gaulle. Il mit alors en tête de son programme « la renaissance de la France », bourgeoisie bien entendu. Il entreprit d'encadrer la classe ouvrière pour l'empêcher de revendiquer. Il fit tout pour qu'elle se crève à



En 2010, à Paris.

produire toujours plus, pour des salaires de misère, afin de remettre sur pied l'économie capitaliste défailante.

C'est dans cette perspective que fut mis sur pied le programme du Conseil national de la résistance, le CNR, et le programme « social » qui l'accompagnait. Il s'agissait de contenir la colère qui pouvait éclater dans les classes populaires avec la disette qui régnait dans tout le pays, alors que l'écroulement de l'État français de Pétain risquait de produire un vide étatique. Comme au lendemain de la Première Guerre mondiale et pour mystifier les travailleurs, pour qu'ils produisent sans revendiquer, on mit sur pied des réformes qui ne coûtaient rien aux bourgeois. La Sécurité sociale fut instituée, avec sa branche retraite censée garantir la retraite à 65 ans. Comment la financer, sans faire payer les capitalistes ? C'est pour cela que la retraite par répartition, déjà mise en place par le régime de Vichy, fut généralisée pour les salariés du privé. C'est d'ailleurs un ancien dirigeant de la CGT, René Belin, nommé ministre du Travail par Pétain, qui en avait instauré le principe en 1941, en même temps qu'il créait un minimum vieillesse et supprimait le régime par capitalisation qui avait été mis en place en 1930.

Dans le système instauré au lendemain de la guerre par la loi du 22 mai 1946, l'État n'avait pas de caisse à approvisionner. Il incombait aux actifs d'assurer le financement d'une retraite qui n'accordait que 50 % de leur ancien salaire aux salariés atteignant l'âge de 65 ans.

Les bureaucraties syndicales se voyaient accorder des postes de cogestionnaires dans différentes structures, aux côtés du patronat, ce qui leur procurait des sinécures pendant que les délégués dans les entreprises devaient jouer le rôle de gardes-



Il y a encore de nos jours des nostalgiques du programme du Conseil national de la Résistance...

chiourme en demandant aux travailleurs de « gagner la bataille de la production ». Les mots d'ordres de la CGT et du PCF étaient alors, jusqu'à sa sortie du gouvernement en 1947 : « Produire d'abord, revendiquer ensuite », ou « La grève, c'est l'arme des trusts » et d'autres du même genre. La bataille de la production réserva en guise de retraite une place au cimetière à toute une génération de mineurs qui s'y étaient engagés. Silicosés au dernier degré, une bonne partie d'entre eux n'atteignirent pas l'âge de 50 ans.

Cette retraite de la Sécurité sociale était si faible, malgré l'ambition de « permettre aux travailleurs de vivre dignement » affichée par le programme du CNR, que très vite il fallut y remédier. Les cadres dont la retraite était plafonnée se mirent les premiers en mouvement pour instituer une retraite complémentaire spécifique, calculée par points. Puis le patronat accepta la mise sur pied d'une retraite complémentaire pour les salariés non-cadres, qui fut généralisée à partir de 1957. Assurée par des cotisations patronales et ouvrières, elle était gérée par le patronat et les syndicats, et calculée elle

aussi sur la base de points gagnés tout au long de la carrière. Au fil des ans et des reculs de la retraite de la Sécurité sociale, elle prit une place de plus en plus grande dans le montant total de la retraite. En 2015, elle assurait 57 % du montant total de la retraite pour les cadres et assimilés et, en moyenne, 31 % pour les non-cadres, mais souvent jusqu'à 40 % pour une partie de ces travailleurs. C'est dire si « la grande conquête de la Libération » n'a pas eu d'effet libérateur pour les travailleurs.

De plus, pour parfaire la division et l'émiettement de la classe ouvrière, les bureaucraties syndicales jouèrent à fond, en connivence avec l'État, le jeu des accords d'entreprise et des spécificités de chaque catégorie. Dans le cadre d'un certain consensus social furent mises sur pied des retraites spécifiques : à la SNCF, à EDF, à la RATP, sans oublier la retraite des fonctionnaires qui s'applique à quelques millions de salariés. Cela développait « l'esprit d'entreprise » et éloignait les travailleurs du sens collectif de leurs intérêts et, à rebours, faisait naître des sentiments d'exclusion dans le reste de la classe ouvrière.

LA RETRAITE COMME AMORTISSEUR À LA CRISE

La période de crise du capitalisme, ouverte par la récession qui démarra en 1973-1974, et dont nous ne sommes pas sortis aujourd'hui, a vu se succéder des licenciements et des suppressions d'emplois massives, avec des fermetures d'usines un peu partout. La mise en retraite de travailleurs fut jusqu'à récemment un des instruments privilégiés utilisé par l'État et les capitalistes pour amortir les effets de leur politique.

Les restructurations de la sidérurgie, la fermeture de dizaines de grandes entreprises regroupant des milliers de travailleurs, celle de toutes les mines de charbon, de fer et autres, créèrent un climat de révolte parmi ces travailleurs. Pour apaiser ce climat, le patronat et l'État instituèrent non pas la retraite à 60 ans, mais la retraite à 50, voire à 45 ans ou moins, pour les mineurs, par

des systèmes de préretraites. Le salaire se trouvait assuré jusqu'au départ en retraite officiel, à 65 ou 60 ans, selon les époques et les annuités manquantes. L'État généralisa ce système avec le Fonds national de l'emploi, qui assurait une préretraite dès 55 ans, voire avant, aux travailleurs des entreprises qui licenciaient, avec une participation minime de celles-ci et une prise en charge conjointe de l'État.

Alors que des systèmes de mise en retraite à 60 ans se mettaient en place dans de multiples entreprises ou administrations, la gauche, arrivée au pouvoir en 1981, décréta la retraite à 60 ans. Cela ne coûtait rien aux capitalistes, on allait piocher dans les réserves de la Sécurité sociale.

RETRAITES, UNE GUERRE DE TRENTE ANS

Seulement voilà, la crise du

système ne s'est pas éteinte. Les capitalistes ont exigé de se faire financer de plus en plus par l'État pour assurer leurs profits. Les gouvernants ont alors décidé de changer la donne. Sentant le rapport de force se déplacer en faveur des classes dominantes, ils remplacèrent les amortisseurs sociaux par des attaques de plus en plus franches. Et peu à peu, l'État capitaliste a lorgné les caisses de la Sécurité sociale, dont le budget était supérieur à celui de l'État, pour financer les cadeaux de plus en plus importants qu'il accordait aux capitalistes, ses donneurs d'ordre. Les baisses de cotisations patronales se sont multipliées, compensées ou non; les fonds de la Sécurité sociale ont servi à financer des aides qui auraient dû être assurées par le budget de l'État – toute une série de détournement de fonds par lesquels les gouvernements successifs s'en sont pris aux retraites des salariés, comme à



Une des manifestations de travailleurs contre le plan Juppé, en 1995.

tout ce qui était redistribué aux classes populaires.

L'offensive contre les retraites fut lancée par Rocard, Premier ministre de Mitterrand en 1991, au travers du Livre blanc sur les retraites, qui préconisait une baisse notable de leur montant. En 1993, la gauche fut renvoyée dans l'opposition. Il revint alors à Balladur, Premier ministre de la droite, de mettre en route le plan Rocard. Cela se fit sans réactions notables des confédérations syndicales, alors que le nouveau mode de calcul allait faire baisser jusqu'à 30 % le montant des retraites sécurité sociale des salariés. Elles furent alors en effet calculées sur les 25 meilleures années, et les anciens salaires pris en compte sur la base de l'indice officiel des prix, et non plus revalorisés selon la hausse moyenne des salaires.

Dès 1995, le gouvernement Chirac remit la Sécurité sociale et les retraites sur le tapis pour s'attaquer cette fois aux régimes particuliers, dont celui de la SNCF. La grève générale des cheminots et les manifestations massives firent reporter à plus tard cette attaque. La gauche au pouvoir à partir de 1997 se prépara encore à lancer une offensive sur les retraites après 2002. Mais Chirac fut élu, et Fillon entreprit cette nouvelle attaque en 2003, cette fois contre les fonctionnaires, dont la retraite est financée entièrement par l'État. Puis en 2008, il réforma les régimes spéciaux.

En 2009, Sarkozy mettait fin au financement par l'État des préretraites, qui étaient alors encore parfois accordées aux entreprises par le biais du FNE, pour les salariés atteignant 56 ans. Les salariés licenciés n'auraient dorénavant que ce qu'ils seraient capables d'arracher à leurs patrons, et à lui seul, et se verraient en plus imposer sur

une partie de ce qu'ils pourraient obtenir. Et en 2010, l'âge légal de la retraite fut porté à 62 ans. La gauche, de retour au pouvoir en 2012 avec Hollande, continua les attaques : en 2014, la loi Touraine accrut le nombre d'années de cotisation requises. Et maintenant Macron, bien peu modestement et sans égard pour le sale travail de ses prédécesseurs, présente sa réforme à venir comme « la mère des réformes ».

CONTRE LA DICTATURE ÉCONOMIQUE DE LA BOURGEOISIE, REPRENDRE L'OFFENSIVE

Les 23 millions et plus de salariés du pays se trouvent donc aujourd'hui confrontés à l'offensive annoncée contre les retraites. Il est remarquable que les palabres sur le financement des retraites, dans une sorte de consensus, englobent les confédérations syndicales. Même les représentants de la CGT envisagent la possibilité « d'une faible augmentation des cotisations des salariés ». Et cela sans faire le bilan de l'augmentation des gains que font les capitalistes sur chaque salarié et donc de la part de ce que les capitalistes consacrent à ces retraites.

Or, le prix de la main-d'œuvre pour les capitalistes a fortement baissé, et de façon continue, avec notamment les gains de productivité. Selon une étude parue en 1990, une heure travaillée produisait alors 25 fois plus qu'en 1830, au début du capitalisme industriel¹. Et pour la période la plus récente de 1990 à 2017, selon le mode de calcul retenu par le conseil national de la productivité (qui chiffre le coût de l'heure travaillée par rapport à la richesse produite, représentée selon les organismes officiels par le PIB),

la productivité en France aurait augmenté de 60 %. Cela la place parmi les championnes du monde pour cette augmentation de l'exploitation. Et cela sans parler de l'accumulation hors normes des richesses des plus grands capitalistes, qui se chiffrent en dizaines de milliards chacun. Non seulement ce ne serait que justice que ce soit eux qui assurent ce prétendu déficit des caisses de retraite, et même que le paiement intégral de retraites égales à l'ancien salaire soit assuré par la classe capitaliste. Et au-delà, d'en revenir à la définition ébauchée lors de la Révolution française, que chacun soit assuré des moyens de vivre dignement dès qu'il sera empêché de travailler, pour quelque raison que ce soit.

Tout au contraire, l'essentiel de la réforme vise bien évidemment à réduire la part qui est reversée aux travailleurs. Elle repose sur « l'unification » des régimes de retraite, la mise en place d'un système par points, calculé sur toute la carrière, et avec un prix du point fixé par le pouvoir, ou ses annexes comme le Conseil d'orientation des retraites (COR).

Quant à comprendre pourquoi le patronat, à travers le Medef, s'implique totalement dans la remise en cause du système de retraite, sans en retirer un bénéfice immédiat, c'est la position constante des représentants du patronat depuis trente ans. C'est d'abord, d'une certaine façon, une « position idéologique ». Pour les porte-parole de la classe capitaliste, dans le cadre de la crise il faut par tous les moyens baisser le coût du travail qui vient grever la compétitivité des entreprises et donc les profits directs du patronat. Les retraites, comme tous les avantages sociaux, y compris la santé et le reste, doivent être réduits. Le mot

1 Olivier Marchand et Claude Thélot, « Deux siècles de productivité en France », *Économie et statistique*, n° 237-238, novembre-décembre 1990, pp. 11-25.

d'ordre est clair : tout l'argent est pour nous. L'argent économisé sur les retraites ne devrait avoir qu'une destination : leurs caisses. Malgré les 52 milliards de baisse de cotisations sociales dont bénéficieraient les entreprises annuellement, selon le rapport que la Cour des comptes vient de rendre public, le patronat en veut plus. À ce propos, incident comique tout récent, un des vice-présidents du Medef s'est plaint lors d'une conférence de presse de la timidité des subventions que lui accordait le gouvernement. Cela provoqua une réponse indignée du ministre de l'Économie, Bruno Lemaire, qui se lança dans un inventaire à la Prévert de tout ce que son gouvernement leur avait déjà distribué. Les capitalistes n'ont jamais eu la reconnaissance du ventre, et ils en veulent toujours plus.

Alors il est vital que la classe ouvrière se réapproprie le mot d'ordre de l'unité de ses intérêts et de son combat. La situation actuelle n'a rien d'enviable : des millions de femmes et d'hommes doivent survivre avec des pensions misérables, inférieures ou à peine supérieures à 1000 euros par mois. Les femmes et tous ceux qui ont eu des carrières chaotiques en sont les premières victimes. Et les agents de catégorie C de la fonction publique territoriale, les agents de services hospitaliers et les aides-soignantes, avec leur retraite complète de fonctionnaires, n'ont pas non plus bien au-dessus de 1000 euros. Il faut un certain culot pour les présenter comme des privilégiés.

Il n'y a pas de différence d'intérêts entre toutes les catégories de travailleurs, du public, du privé, les ouvriers du bâtiment, de l'industrie ou du commerce. Mais pour reconquérir



cette unité qui fait la force de la classe ouvrière, il faut rompre avec le corporatisme et les dizaines d'années de cette politique mortifère développée par les bureaucraties syndicales.

Car la seule question qui vaille pour chaque travailleur est celle-ci : combien vais-je toucher au bout du compte et à quel âge pourrai-je m'échapper de mon travail, si j'en ai un à ce moment-là ? Et la seule réponse sincère et sans faux-semblant est : cela dépendra du rapport de force entre la classe ouvrière et la classe capitaliste, en France certes, mais pas seulement, car la réforme Macron n'est pas la fin de l'histoire.

Il faut renouer le lien entre toutes les générations. Les réflexions des jeunes travailleurs, voire des moins jeunes, sont souvent : « La retraite ? moi je n'en verrai jamais la couleur, ça ne m'intéresse pas ». Il n'y a pas que le problème de la retraite, qui n'est qu'un des aspects de l'offensive générale de la classe capitaliste : il y a le chômage de masse et les bas salaires ; la précarité et les salaires intermittents qui sont le lot de toute une partie des jeunes et moins

jeunes travailleurs ; tous ceux qui se retrouvent usés à 50 ans ou plus jeunes encore, rejetés car handicapés et plus bons pour l'exploitation. Tout cela mérite le même combat contre l'exploitation capitaliste et tous ont besoin des uns et des autres s'ils veulent réellement inverser le rapport de force entre les exploités et les exploités.

Plus fondamentalement, il faut en revenir aux idées du mouvement ouvrier combattant et conquérant. Il est temps que la classe ouvrière mette un terme à la course à la misère, au chômage, à la guerre, à la mise en danger de l'existence de milliards d'hommes sur la terre. Il est temps d'exproprier la classe capitaliste et de mettre tous les moyens de la technologie d'aujourd'hui pour produire rationnellement et satisfaire les besoins de toute l'humanité. Nous sommes loin du problème des retraites ? Non, pour recouvrer ses forces, la classe ouvrière doit retrouver sa dignité, se rassembler et retrouver sa fierté d'être la seule classe qui peut ouvrir un avenir à l'humanité.

22 octobre 2019



Les ouvriers agricoles de la banane en grève en 2017.

La question du statut politique des Antilles françaises

Cet article est une contribution de nos camarades de **Combat ouvrier**, organisation trotskyste militant en Guadeloupe et en Martinique.

La Guadeloupe et la Martinique, deux îles des Caraïbes, furent colonisées par la France en 1635. En 1946, elles devinrent juridiquement départements français, et en 2000, elles prirent le nom de « départements français d'Amérique » (DFA). En décembre 2015, la Martinique est devenue administrativement une « collectivité territoriale » à l'issue d'un référendum local. La principale différence entre les statuts administratifs des deux îles est que la Guadeloupe reste administrée localement par deux assemblées, un conseil général et un conseil régional, tandis que la Martinique est uniquement gérée par la Collectivité territoriale de Martinique (CTM). Vis-à-vis de l'administration centrale qui dirige ces deux îles depuis Paris, il n'y a pas de différence notable entre les deux statuts. Les deux îles continuent à être contrôlées par le gouvernement français à 7 000 km de distance.

PETIT RETOUR VERS LE PASSÉ

Pendant et après l'extermination des Amérindiens aux 15^e et 16^e siècles, des esclaves d'Afrique noire furent introduits dans ces territoires, jusqu'au début du 19^e siècle,



comme dans toutes les Amériques. Le statut juridique colonial perdura après la lutte des esclaves et l'abolition de l'esclavage en 1848, et ce jusqu'en 1946.

Même après cette date, le colonialisme prévalut pendant encore un demi-siècle et ses séquelles persistent aujourd'hui encore, malgré les appellations « département français » ou « collectivité territoriale ». Depuis le début du 19^e siècle, la question du statut politique et administratif de ces pays d'outre-mer est une question qui agite régulièrement le monde politique local. Le spectre des possibilités

envisagées va du statu quo à l'indépendance, réclamée par une minorité, en passant par une décentralisation plus avancée ou une autonomie plus ou moins large.

LA CTM : UN CHANGEMENT COSMÉTIQUE

En Martinique, le passage de « département » à « collectivité » n'a rien modifié de fondamental. Que le nom. Comme en Guadeloupe, les élus n'ont aucun pouvoir législatif. Ce dernier revient à l'Assemblée nationale française, au Sénat et à la Constitution de l'État fran-

çais. La direction de la CTM est aux mains des indépendantistes modérés qui s'autoproclament « patriotes », martiniquais s'entend. Alfred Marie-Jeanne, ex-maire de Rivière-Pilote, ex-député, fut le fondateur du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM) et leader du Camp des patriotes. Avec son parti, il dirige une alliance avec d'autres groupes indépendantistes et le Parti communiste martiniquais (PCM), nommée le Gran sanblé (Le grand rassemblement). Ce regroupement gagna les élections de

2015 au deuxième tour grâce à une alliance électorale avec un capitaliste local de la droite sarkoziste, Yan Monplaisir.

Alfred Marie-Jeanne préside aujourd'hui l'exécutif de la CTM. Près de quatre ans après la constitution de la CTM et l'élection de l'Assemblée de Martinique, rien n'a changé en mieux pour la population. Le taux de chômage est toujours aussi élevé, entre 18% et 22%, de même que la misère. 32% de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'économie locale est toujours aux mains d'une caste

de possédants riches infectée par le racisme : les bourgeois békés, c'est-à-dire les Blancs issus d'anciennes familles esclavagistes. Avec la complicité de l'État français, ils sont en particulier responsables de l'empoisonnement des terres, des cultures et de la population par un pesticide dangereux utilisé pour traiter le charançon du bananier : le chlordécone. Ce poison continue de polluer le sous-sol, le littoral et la population.

L'exploitation des travailleurs par cette caste est féroce et reste liée, dans la mémoire collective des travailleurs, à l'esclavage. Les riches békés ne sont cependant pas les seuls exploiters blancs. La domination des multinationales françaises n'est pas moins dure. Celle de la minorité de patrons noirs ou d'origine hindoue non plus. Rien de mieux pour les travailleurs et la population de Martinique n'est donc apporté par cette CTM. Et cela, contrairement à ce qu'ont fait croire les hagiographes indépendantistes du MIM et de la CTM, dans un livre de plus de 300 pages intitulé pompeusement *Décembre 2015 - Une nouvelle page de l'histoire de la Martinique* et signé Raphaël Confiant et Louis Boutrin.

En Guadeloupe, la question du changement de statut est revenue dernièrement en discussion lors du 15^e congrès des élus départementaux et régionaux, qui s'est tenu du 26 au 28 juin dernier. Elle fut résumée en conclusion par la déclaration suivante :

« Les élus départementaux et régionaux réunis en congrès (le quinzième) les 26 et 27 juin 2019 se déclarent favorables à une évolution de la gouvernance locale sur le territoire de la Guadeloupe, en vue de permettre l'élaboration de normes à l'échelon local par la mise en œuvre d'une plus grande différenciation territoriale, notamment pour ce qui

avec

Alfred MARIE-JEANNE
Yan MONPLAISIR
Francis CAROLE
Jean-Philippe NILOR

VOTEZ ET FAITES VOTER
Gran Sanblé
Pou ba Péyi-a
An Chans

www.pse2015.mt | www.ba.payi.a.an.chans.fr | www.fondation.com | www.commission.fr | www.lesanblés.com

Élections des Conseillers à l'Assemblée de Martinique du 13 décembre 2015

Les principaux dirigeants de la CTM : à gauche, Alfred Marie-Jeanne, le président ; en arrière-plan, le grand patron Yan Monplaisir ; à droite Jean-Philippe Nilor ex-dirigeant du Mouvement indépendantiste martiniquais. Au premier plan, Francis Carole, leader du Palima.



CONTACT.ENTREPRISES.COM

À droite, Georges Erichot, secrétaire général du Parti communiste martiniquais ; au centre de la table, Michel Branchi, membre dirigeant du PCM, chargé des affaires économiques de la CTM ; de dos, un patron. Au mur, le portrait d'André Alikex, militant communiste martiniquais assassiné en 1934.

concerne les politiques publiques de l'emploi, du développement économique, de la fiscalité, du système douanier et de l'organisation territoriale.»

Un nouveau congrès a été annoncé avant la fin de l'année et devrait être plus précis sur la question du statut. En Guadeloupe comme en Martinique, les élus avancent prudemment, presque frileusement, sur la question d'un changement plus avancé de statut, car ils craignent l'opposition de la population et la perte de tout ou partie de leur électorat. La population demeure, pour l'instant tout au moins, opposée à une autonomie avancée et contre toute idée d'indépendance.

En Martinique, le contrat de mandature entre les indépendantistes du Camp des patriotes, le Gran sanblé et la droite du capitaliste local Monplaisir, a été signé dans le cadre de « valeurs communes ». Il garantissait le « respect du

cadre statutaire actuel » et « un pacte de stabilité statutaire durant la mandature ».

LES PARTIS COMMUNISTES DE GUADELOUPE ET DE MARTINIQUE ET LA QUESTION DU STATUT

Ces partis, d'origine stalinienne, furent les premières organisations politiques à prôner l'autonomie par rapport à la tutelle coloniale française, à leurs congrès respectifs de 1957 pour le PCM et 1958 pour le PCG. Mais ce n'est pas de là que provenaient leur force et leur implantation dans la classe ouvrière. Elles venaient d'un long combat des militants des PC aux côtés des travailleurs de la canne et des usines à sucre, à l'époque où l'immense majorité de la classe ouvrière était concentrée dans ce secteur. Leur implantation était le fruit d'une période de luttes offensives et générales des travailleurs au moins depuis la fin

de la Deuxième Guerre mondiale, même si les travailleurs ont mené de grandes luttes dès le début du 20^e siècle, soutenues et animées par les fédérations locales de la SFIO de la II^e Internationale.

Aujourd'hui, ces partis ont perdu beaucoup de leur influence et de leur implantation parmi les travailleurs. Les scissions internes, la politique d'Union de la gauche française, le soutien à cette gauche française qui menait une politique favorisant les intérêts de la bourgeoisie ; tout cela, conjugué au recul historique de la conscience de classe et des luttes offensives de la classe ouvrière des Antilles, a considérablement affaibli les PC de Martinique et de Guadeloupe. Leur taille actuelle s'apparente plus à celle de groupuscules, contrastant avec l'image historique de grand parti ouvrier qu'ils conservent encore dans la mémoire collective du prolétariat antillais.

Les deux PC prônent toujours l'autonomie. En Martinique, en se fondant dans le Camp des patriotes qui dirige la CTM, le PCM respecte le pacte, y compris avec la droite du capitaliste local Monplaisir. Son journal, *Justice*, se fait régulièrement le fidèle rapporteur et défenseur de la politique menée par Alfred Marie-Jeanne à la CTM. En Guadeloupe, le PCG ne tarit pas de déclarations, à chaque intervention, sur la nécessité d'une autonomie ou d'un pouvoir guadeloupéen. Dans le journal du PCG, *Nouvelles étincelles* (n° 847), son secrétaire général Félix Flemin s'exprime ainsi, dans un article intitulé « La bataille pour l'autonomie » :

« À cette étape de notre lutte, l'urgence pour le pays est de travailler ensemble à l'avènement de ce statut d'autonomie. Aucune organisation n'y parviendra seule. Il est en effet plus que temps pour les organisations anticolonialistes de proposer au peuple guadeloupéen un projet d'émancipation politique... C'est là la tâche historique et immédiate que nous avons à réaliser. »

Le terme « peuple guadeloupéen » est un masque, une négation du rôle spécifique des travailleurs dont la force politique est à construire ou reconstruire. Il en est de même pour le PCM.

LES AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES, INDÉPENDANTISTES OU PAS, ET LE CHANGEMENT DE STATUT

Plusieurs organisations nationalistes militent pour l'indépendance de la Martinique et de la Guadeloupe. Certaines d'entre elles ont connu un activisme plus important à différentes périodes de ces cinquante dernières années. Ce fut le cas du Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe (Gong) et de l'Organisation de la jeunesse anticolonialiste martiniquaise (Ojam) dans les années 1960. Puis ce fut aussi le cas de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) dans les années 1970 et 1980, du Comité national des comités populaires (CNCP).

De 1980 à 1989, certaines organisations indépendantistes clandestines se sont lancées dans plusieurs séries d'attentats à la bombe. On a connu successivement le GLA (Groupe de libération armée), l'ALN (Armée de libération nationale), l'ARC (Armée révolutionnaire caraïbe). Mais la répression, les arrestations et l'isolement de ces groupes indépendantistes plus radicaux ont stoppé leur développe-

ment et leurs actions. Il en fut de même pour une organisation non clandestine, le MPGI (Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante), dirigée notamment par Luc Reinette, qui fut aussi considéré à l'époque comme le principal dirigeant des groupes prônant les attentats à la bombe. Aujourd'hui, ce dernier dirige le FKNG (Fos pou nou konstwui nasyon gwadloup – Une force pour construire la nation Guadeloupe).

Un autre regroupement nationaliste du nom de KSG (Konvoi pou sové gwadloup – « Regroupement pour sauver la Guadeloupe ») s'est constitué avec d'autres anciens du Gong et de l'UPLG. Il est intervenu au congrès des élus de juin dernier, notamment en ces termes : « On a beau tourner autour du pot avec le mot "différenciation", la question guadeloupéenne, qui se pose depuis toujours, se résume en un mot : "décolonisation" ».

Deux autres groupes de Guadeloupe : Nonm (Homme) et Travayè et peisan (Travailleurs et paysans), indépendantistes, ont la particularité tous les deux de militer au sein du syndicat nationaliste UGTG et de ce qui reste du LKP (Lyanaj kont pwofitasyon – L'unité contre l'exploitation) qui



Élie Domota, leader indépendantiste de l'UGTG.



De gauche à droite : Maurice Pindar, indépendantiste guyanais, Luc Reinette, dirigeant du FKNG, et Garsin Malsa, dirigeant du Modémas.

était le regroupement des organisations de la grève générale de 2009. Les militants du deuxième groupe sont liés à l'organisation française POI (Parti ouvrier indépendant). Ils affirment se rattacher au trotskysme lorsqu'on leur pose la question, mais ne s'en réclament pas publiquement.

La principale organisation indépendantiste de Martinique, le MIM, participa très tôt aux élections, contrairement à celles de Guadeloupe qui refusèrent catégoriquement pendant longtemps de « rentrer dans le jeu électoral du colonialisme français ». Les succès électoraux du MIM sont progressivement partis de la conquête de la municipalité de Rivière-Pilote en 1971 par Alfred Marie-Jeanne et le MIM, puis des élections législatives. Cette progression emmènera ce parti plusieurs années plus tard jusqu'à la direction de la Collectivité territoriale de Martinique en 2015 avec Alfred Marie-Jeanne.

L'autre grand parti de Martinique favorable à l'autonomie, le Parti progressiste martiniquais (PPM), fut fondé par le célèbre poète Aimé Césaire (1913-2008). Il est aujourd'hui dirigé par le député Serge Letchimy, apparenté socialiste à l'Assemblée nationale française. Le PPM détient depuis plus de soixante-quatre ans la municipalité de Fort-de-France, d'abord avec Césaire de 1945 à 2001, puis avec Serge Letchimy, dauphin de Césaire, et aujourd'hui avec Didier Laguerre. Si le PPM demeure autonomiste, il n'a pas fait campagne sur ce thème depuis très longtemps. Césaire avait même prôné un « moratoire sur l'autonomie » lors de l'arrivée au pouvoir de Mitterrand et du Parti socialiste à partir 1981, car il ne voulait pas gêner ses alliés de toujours. Cependant, à l'issue de son congrès des 19 et 20 octobre 2019, le PPM a an-

noncé que cette revendication d'autonomie sera relancée.

Le Palima (Parti pour la libération de la Martinique). Il est dirigé par Francis Carole, membre du Gran sanblé qui dirige la CTM. Il a obtenu à Fort-de-France des scores non négligeables.

Le PKLS (Parti kominis pou lendépendans ek sosijalizm - Parti communiste pour l'indépendance et le socialisme), fondé en 1984, est une scission du PCM.

Le Modémas (Mouvement des démocrates et écologistes pour une Martinique souveraine). Il est dirigé par un indépendantiste connu de longue date: Garcin Malsa, ex-maire de Sainte-Anne. Ses actions écologiques sont mises au service de son combat nationaliste.

En février 2019 a été créé un nouveau mouvement du nom de Péyi-a (Le pays) autour de Marcelin Nadeau, autre dirigeant du Modémas et maire de la petite ville du Prêcheur, et de Philippe Nilor, député indépendantiste du Sud et ex-élu MIM.

Ces deux dernières organisations se sont présentées aux élections territoriales de décembre 2015 avec le CNCP et le GRS (Groupe révolution socialiste), section antillaise du Bureau exécutif (ex-Secrétariat unifié) de la IV^e Internationale, se réclamant du trotskysme.

LE CIPPA ET LES PAYS AYANT LE STATUT DE « PAYS ET TERRITOIRE D'OUTRE MER »

Le Comité d'initiative pour un projet politique alternatif (Cippa), est un mouvement nationaliste modéré créé fin novembre 2009 en Guadeloupe. Il milite pour la mise en place « d'un pouvoir guadeloupéen qui définira avec

le pouvoir central un partage de compétences ». Il réclame pour la Guadeloupe la sortie du statut de département français d'Amérique (DFA) pour un nouveau statut qui serait celui de Pays et territoire d'outre-mer (PTOM). C'est un statut qui existe déjà dans 25 territoires ultramarins de l'Europe, colonies ou semi-colonies autres que les Antilles françaises. Ces PTOM actuels sont :

- Liés à la France : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna et, depuis 2012, Saint-Barthélemy.
- Lié au Danemark : le Groenland.
- Liés aux Pays-Bas : Aruba et les Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint-Maarten, la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin).
- Liés au Royaume-Uni : Anguilla, les Bermudes, les îles Caïmans, les îles Turques-et-Caïques, les îles Vierges britanniques, l'île Thule, les îles de la Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, Malouines, Montserrat, Pitcairn, Sainte-Hélène, Ascension, Tristan da Cunha, le Territoire antarctique britannique, le Territoire britannique de l'Océan indien.

Ces PTOM ont le droit d'avoir des compétences douanières et fiscales propres. Ils ne font pas partie de l'Union européenne (UE) et donc ne sont pas assujettis aux lois et règlements de celle-ci, mais l'UE accorde des préférences commerciales unilatérales à tous les produits originaires des PTOM. C'est en prônant ce statut que le représentant du Cippa est intervenu au dernier congrès des élus de Guadeloupe.

DR



Ghislaine Joachim-Arnaud, dirigeante communiste révolutionnaire de Combat ouvrier, en Martinique, à la sortie de son procès en 2009.

LES SYNDICATS NATIONALISTES

Le plus important syndicat nationaliste est l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG). Il est majoritaire en Guadeloupe – le syndicat majoritaire en Martinique étant la CGTM, qui n'est pas nationaliste. À l'heure actuelle, l'UGTG est aussi la plus importante organisation indépendantiste. C'est aujourd'hui la seule force à pouvoir faire descendre plus de mille salariés dans les rues. Cependant, la majorité des travailleurs de l'UGTG ne sont pas nationalistes. S'ils adhèrent à ce syndicat, c'est surtout parce que l'UGTG a une image de syndicat combatif, avec des dirigeants populaires comme Gaby Clavier ou Élie Domota. C'est une création des nationalistes de l'UPLG, dont une partie des militants venaient du Gong. Les dirigeants et cadres actuels de l'UGTG sont la deuxième génération issue des fondateurs du Gong et de l'UPLG. En s'appuyant sur la combativité des travailleurs de la canne, en créant des syndicats dans les années 1970, puis en dirigeant avec eux de grandes grèves dans le secteur sucrier, les na-

tionalistes ont cru trouver une base ouvrière, paysanne et populaire qui les emmènerait à l'indépendance. Mais ce ne fut pas le cas.

Aujourd'hui, l'UGTG permet néanmoins à cette branche nationaliste d'exister sur la scène politique et sociale locale comme une force relative au regard des autres tendances du milieu nationaliste, du patronat et de l'État français. La grève générale de 2009 et la poussée de fièvre populaire qu'elle a suscitée ont permis à l'UGTG d'apparaître en première ligne comme le dirigeant du mouvement social. La CGTG, syndicat non nationaliste, moins influente, arrivait, elle, en deuxième position. Il existe d'autres syndicats nationalistes comme la CSTM ou l'UGTM en Martinique, mais leur importance n'égale pas celle de la CGTM ou de l'UGTG.

LE MOUVEMENT OUVRIER ANTILLAIS ET LES LUTTES NATIONALISTES

Depuis plus d'un siècle, les travailleurs des Antilles font preuve d'une grande combativité. Une combativité certes

cyclique, mais dont les montées sont régulières. Le mouvement ouvrier moderne est né à la fin du 19^e siècle, un demi-siècle après l'abolition de l'esclavage et les luttes qui l'ont précédée. La classe ouvrière antillaise est directement issue de la classe des esclaves noirs. Pendant la période esclavagiste, les nombreuses luttes et insurrections des esclaves de Guadeloupe et de Martinique n'ont pas connu l'ampleur de la révolution des esclaves d'Haïti, qui aboutit à l'indépendance. Cependant, en Martinique et en Guadeloupe, l'oppression esclavagiste, coloniale et raciale multiséculaire a façonné un instinct de classe qui constitua l'ADN du mouvement ouvrier antillais. Du fait de l'héritage du système esclavagiste, les classes sociales se distinguent encore aujourd'hui dans une grande mesure par la couleur de la peau : classe ouvrière noire, petite bourgeoisie mulâtre et bourgeoisie blanche.

Les luttes ouvrières furent nombreuses, offensives, souvent générales. Des grandes grèves, dont celles de 1900, 1904, 1910, 1925, 1935, 1936, 1946, 1952, 1961, 1971, 1974, 1975, jusqu'à la grève générale de 2009, la classe ouvrière des Antilles s'est forgé une solide tradition de lutte de classe. Les luttes ont été souvent gagnées au prix du sang, de morts et de blessés face aux fusils de la soldatesque coloniale. Ce sont les partis socialistes dans la première moitié du 20^e siècle puis les partis communistes des deux îles qui ont su gagner la confiance d'une grande partie des travailleurs combatifs, du temps où ils étaient de grands partis ouvriers, en dépit de leur réformisme et de leurs trahisons successives.

Une minorité de travailleurs adhère aux idées nationalistes d'indépendance et d'autonomie depuis leur éclosion et l'apparition de groupes indépendantistes, dans les années 1960,

DR



Le 24 septembre 2019 à Fort-de-France.

jusqu'à aujourd'hui. Le sentiment d'oppression raciale est cependant un des levains du mécontentement des travailleurs et des luttes ouvrières qui se manifestent en permanence et à des degrés divers face au grand patronat blanc.

LES COMMUNISTES RÉVOLUTIONNAIRES ET LA QUESTION DU STATUT

Les notables qui dirigent les assemblées locales aujourd'hui réclament plus de pouvoir local, de même que les PC ainsi que les organisations nationalistes. Tous présentent le changement de statut comme la panacée « pour le développement » et une étape vers un meilleur avenir du « peuple de Guadeloupe » ou du « peuple de Martinique », ou un meilleur avenir de la Guadeloupe et de la Martinique. Mais il y a au moins deux Guadeloupe ou deux Martinique : celle des riches et celle des pauvres, celle des capitalistes et celle des travailleurs, celle des notables et celle des couches populaires.

Certes dans l'aréopage politique il y a des nuances. Entre les

aspirations des régionalistes modérés, macronistes, ceux du PS, du PPM ou du Camp des patriotes à la tête de la CTM en Martinique, et les PC ou les groupes indépendantistes avérés, il y a des degrés allant de la simple Collectivité unique comme en Martinique mais avec plus de pouvoirs, notamment législatifs, à une large autonomie, comme étape vers une « pleine souveraineté » ou l'indépendance. Ce ne sont là que des degrés quantitatifs allant du moins au plus de pouvoir local. Mais il n'y a au fond aucune différence qualitative, dans la nature de classe des nouveaux pouvoirs, quels qu'ils soient, que les notables aspirent à exercer. Le personnel politique actuel est socialement lié et politiquement dévoué à la petite bourgeoisie et à la bourgeoisie béké locales. Il est aussi un relais local des serviteurs politiques de la bourgeoisie française au pouvoir en France : socialistes ou de droite, hier, macronistes aujourd'hui. Même le Parti communiste martiniquais par exemple, membre de la majorité dirigeante de la CTM, s'accommode fort bien de l'alliance avec l'un des

grands patrons de Martinique, Yan Monplaisir, membre de la droite française, ex-président de l'UMP, le parti de Chirac et Sarkozy. Et tout cela au nom des « intérêts de la Martinique ».

Les partis et groupes plus autonomistes – la plupart ont mis en sourdine la revendication d'indépendance – ont une vision générale frontiste, toutes classes confondues, pourvu qu'elles aillent comme ils disent dans « l'intérêt de la Guadeloupe et celui de la Martinique ». En un mot, il s'agirait d'un vaste regroupement allant des travailleurs à la bourgeoisie locale, ce qui reviendrait à placer les travailleurs et les pauvres à la remorque de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Si, jusqu'à présent, aucun de ces partis n'a pu faire vivre et durer un tel regroupement multi-classe, c'est précisément en raison de la combativité des travailleurs, de leurs luttes, de leurs grèves. Ces derniers s'opposent de fait pour l'instant à un front en liaison avec les patrons qui les exploitent. Car, s'il n'y a plus de grand parti ouvrier, il existe, par les nombreuses luttes qu'ils mènent, un camp des travail-



Manifestation des ouvriers de la banane à Pointe-à-Pître lors de leur grève de 2017. Au premier plan à gauche, Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG, porte-parole de l'organisation communiste révolutionnaire Combat ouvrier.

leurs se différenciant du camp de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, toutes tendances confondues.

Le camp ouvrier n'est pas jusqu'à présent passé dans un autre camp, multi-classe, au grand dam des nationalistes de tous bords, y compris de ceux qui animent les syndicats nationalistes avec l'espoir d'en faire demain une force d'appoint des notables des classes aisées antillaises aspirant à la direction des affaires locales.

Notre courant, Combat ouvrier, milite au sein de ce camp ouvrier. Il milite pour la préservation, l'élargissement et le renforcement de son indépendance de classe. Et surtout, il y agit pour contribuer à ce que l'instinct de classe des travailleurs se transforme en un renouveau de la conscience de classe avec un programme politique prolétarien révolutionnaire et communiste. Il y aura, c'est certain, dans un avenir plus ou moins proche, de nouveaux changements de statut après celui qui a conduit à la CTM en Martinique. Si les travailleurs n'élèvent pas leur force sociale et leurs revendications propres à un niveau politique qui en fasse une véritable force crainte par les notables et les classes exploiteuses, ces changements de statut se feront contre eux, l'autonomie des notables se fera contre eux!

Le micro-changement institutionnel opéré en Martinique le montre déjà. Il n'y a qu'à constater avec quel mépris Marie-Jeanne et les dirigeants de la CTM se sont opposés aux travailleurs salariés de la CTM en grève il y a deux ans! Le changement de statut, sans une

intervention puissante des travailleurs, se fera à l'avantage des notables et des possédants, de ceux qui déjà ont le pouvoir économique et pour qui les lois sont faites. Bruno Blandin, riche possédant blanc et président du Medef-Guadeloupe, a affirmé son orientation autonomiste. Et c'est avec ces patrons que les travailleurs devraient s'unir en une vaste unité nationale de Guadeloupe ou de Martinique?

Le lot des travailleurs et des masses populaires, ce sont les bas salaires, l'exploitation dans les entreprises, la mort lente dans les plantations, le chômage de masse, la cherté de la vie, l'échec scolaire et la criminalité dans les cités. C'est cela qui doit changer et qui ne peut changer radicalement qu'avec une direction politique prolétarienne et révolutionnaire. Pour l'instant, il n'y a pas de parti politique représentant les intérêts des travailleurs et des couches populaires opprimées. Il faut impérativement qu'il existe, et c'est à cette tâche que notre courant s'attelle. Ce que les exploités obtiendront sera proportionnel à la force qu'ils auront dans les luttes, sur le terrain, face aux notables et aux exploités. Par exemple, lorsque le rapport de force révolutionnaire des travailleurs le permettra, il s'agira d'exproprier tout ou partie du profit des possédants réalisé sur le dos, la sueur, la vie même des travailleurs. Et ce profit récupéré devra être orienté dans l'intérêt des travailleurs et des couches populaires, ce qui devient une nécessité vitale.

L'intérêt des travailleurs est aussi de faire émerger une force de classe commune aux deux

îles face au micronationalisme stupide, au petit et mesquin chauvinisme des élus et de la petite bourgeoisie régionaliste et nationaliste de chacune des deux îles. Seuls les travailleurs pourront imposer une voie vers l'unification des exploités des deux îles, vers l'amélioration de leur propre sort et de celui des couches populaires. Sans compter leurs atouts unificateurs naturels: la proximité géographique, une même origine, un même métissage, une même histoire, deux langues communes, le français et le créole, une musique et une culture communes. Les variantes régionales de chacune de ces îles sont infimes et sont loin de constituer, contrairement à ce qu'affirment les nationalistes, le socle d'une « nation martiniquaise » et d'une « nation guadeloupéenne » fondamentalement différentes l'une de l'autre.

Lorsque la révolution sociale des travailleurs les portera au pouvoir politique, c'est là seulement que leur pleine émancipation sera garantie. Elle le sera d'autant plus si l'État ouvrier antillais érigé par les prolétaires des deux îles réunies est une nouvelle étape vers une fédération communiste révolutionnaire des États des Caraïbes. Car l'émancipation véritable de toutes les formes d'exploitation des travailleurs et des exploités ne pourra passer que par une telle voie, à l'échelle des Amériques comme à l'échelle planétaire, lorsque la prochaine période historique révolutionnaire mondiale offrira de nouveau de telles perspectives aux masses exploitées.

23 octobre 2019



Le Parti ouvrier et les élections municipales (1880-1882)

Dix ans après la féroce répression contre les communards, le mouvement ouvrier français a commencé à se reconstruire. Parmi ses multiples composantes, le Parti ouvrier (PO), fondé en 1878, dont les principaux dirigeants étaient Jules Guesde et Paul Lafargue, était le seul à se placer sous le drapeau du marxisme. Les militants du PO, quelques dizaines puis quelques centaines présents dans la capitale et quelques centres ouvriers, intervenaient sur tous les fronts de la lutte de classe : directement dans la lutte quotidienne, à travers la construction de syndicats et la discussion de leur tactique, par la propagande orale et écrite, par la formation, par l'animation et la diffusion d'organes de presse dont *L'Égalité*, dirigée par Guesde, et, naturellement, dans les élections. Nous présentons ici quelques extraits des textes de cette époque.

La participation aux élections n'allait pas de soi. En France, sous le régime du suffrage universel masculin, l'électoratisme, la foi dans la puissance du bulletin de vote, était utilisé par les démocrates petits-bourgeois pour enchaîner politiquement les travailleurs. La tromperie du « vote utile » est aussi vieille que le vote, et la petite bourgeoisie française, sous toutes les nuances du républicanisme, en avait infecté le prolétariat.

Guesde avait donc dû commencer par expliquer dans nombre d'articles, de conférences et de discours comment le Parti ouvrier pouvait utiliser les élections. On peut lire un condensé de ses positions dans le texte 1. Puis, en vue d'une participation du PO aux élections sous son propre drapeau et son propre programme, Guesde vint à Londres pour demander conseil à Marx et Engels. Il en revint avec le *Programme électoral des travailleurs socialistes* (texte 2), publié en première page de *L'Égalité* du 30 juin 1880 et qui servit dans toutes les pre-

mières batailles électorales du PO. Le parti vota en effet en 1884 la motion suivante : « *Le congrès décide de plus qu'aucun groupe du parti ne pourra entrer dans les élections, tant municipales que législatives, sans arborer dans son intégralité le programme du parti [...].* » Le texte, de la plume de Marx, dira Guesde, stipule que les socialistes considèrent les élections comme un « *moyen d'organisation et de lutte* ».

Dans cette optique, les élections municipales donnaient aux militants ouvriers un terrain d'activité particulièrement intéressant, résultant de l'histoire des luttes sociales en France. Dans sa longue lutte contre la noblesse et l'Église, la bourgeoisie française s'était très tôt organisée autour du pouvoir communal, transformant chaque liberté conquise localement en un contre-pouvoir. Nombre de ces épisodes commencèrent sous forme de lutte d'influence, de joute électorale pour le pouvoir dans la ville et s'achevèrent les armes à la main, bourgeois et petit

peuple d'un côté, noblesse et haut clergé de l'autre. Lorsque le prolétariat se constitua politiquement en classe, à partir de 1830, il reprit à son compte le drapeau du pouvoir local exercé démocratiquement, sans intervention de l'État central. La Commune de Paris en est bien sûr l'exemple le plus illustre, par son nom, son action, son programme et même par ses limites politiques.

L'élection municipale, dans une ville ouvrière de cette époque, opposait bien souvent le militant ouvrier le plus connu, à la tête d'une liste prolétarienne, au représentant direct du patronat local, le directeur de la grande usine de la ville, voire son propriétaire. Parmi d'autres, on peut citer le mineur de Carmaux, Calvignac, socialiste non guesdiste et syndicaliste. Élu maire de sa commune en 1892, il fut licencié au prétexte que son mandat de maire l'obligeait à s'absenter, puis réintégré triomphalement grâce à une grève de 2500 mineurs, transformée en épreuve de force à l'échelle nationale.

Comme l'expliquait Guesde, l'élection municipale permettait d'opposer très clairement, par la seule composition des listes, la classe travailleuse à la classe exploiteuse (texte 1).

Mais cela ne suffisait pas, encore fallait-il que les travailleurs fussent conscients de leur mission historique, telle qu'elle était exprimée dans le programme (les *Considérant* de Marx, texte 2) et dans les articles de Guesde et Lafargue. L'élection municipale était donc considérée comme une revue des troupes en vue de la révolution, une activité propre à éduquer, recruter et organiser des militants ouvriers, comme Guesde l'explique dans « Victoire ».

Ayant réussi à faire élire quelques militants, le PO voulut utiliser ces élus. C'est l'objet du texte 3, *Les municipalités et le Parti ouvrier*, rédigé pour un congrès et publié par *L'Égalité* le 21 mai 1882. Les militants du

PO y décrivaient les possibilités offertes par des bastions ouvriers en vue de la préparation puis de l'accomplissement de la révolution sociale. Ils avaient de fait commencé à mener cette activité dans quelques communes. Engels en a fait un compte rendu pour les travailleurs britanniques, dans le *Labour Standard* du 25 juin 1881 (texte 4), à propos de la municipalité de Commentry, dans l'Allier, la première gagnée par les socialistes.

La trahison d'août 1914, le ralliement des socialistes, Guesde compris, à l'union sacrée pour la guerre, ne retire rien à l'activité des militants des années 1880, ni à leur utilisation des élections municipales. Cette leçon mérite d'être méditée et bien peu de choses ont changé en fait. Les travailleurs sont toujours taraudés par l'illusion électoraliste, y compris ceux qui s'abstiennent ; l'élection municipale apparaît toujours

comme importante, ne serait-ce que parce que les électeurs ont les élus à portée de regard ; la composition des listes peut être démonstrative pour un parti ouvrier même si, en face, les capitalistes se présentent désormais rarement eux-mêmes ; l'existence même d'une liste ouvrière, voire le simple effort en vue de sa constitution sont un pas dans la construction d'un parti. Les pouvoirs des municipalités sont encore plus restreints que naguère mais cela n'empêche pas les démonstrations politiques. Le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine) vient de le prouver par son arrêté, cassé par le préfet, exigeant de ne pas épandre de pesticide à moins de 150 mètres des habitations. Des élus prolétariens pourraient faire bien d'autres démonstrations, offrant ainsi une perspective socialiste à l'ensemble des travailleurs, au-delà même de la commune.

18 octobre 2019

Texte 1: Jules Guesde, *L'Égalité*, 30 avril 1882

VICTOIRE!

Le Parti ouvrier sort des dernières élections municipales complémentaires considérablement grandi et fortifié.

Non pas que le succès ait partout couronné nos efforts.

À l'exception de Roanne, où la liste collectiviste révolutionnaire a passé tout entière ; de Bessèges où l'un des condamnés de la dernière grève, le citoyen Jourdan, a été jeté comme une bombe dans le conseil municipal bourgeois, et d'Alais [Alès (Gard)] où le programme du Havre, vaillamment arboré par le citoyen Lalauze, est sorti triomphant de terre avec plus de 1 500 voix contre 900 ; partout, aussi bien à Rennes qu'à Roubaix, à Narbonne comme à Angers, nos candidats sont restés sur le carreau.

Mais pour ne pas voir autant de triomphes dans ces défaites matérielles – comme les appellent les bourgeois – il faudrait ne pas tenir compte du genre de résultats que cherche le socialisme révolutionnaire dans sa participation au scrutin communal.

Si nous voyions – si nous avions jamais pu voir – dans les municipalités des instruments de réforme ou de transformation sociale, il est certain que l'écart considérable entre les voix ouvrières et les voix bourgeoises devrait être inscrit à notre passif. Mais le Parti ouvrier n'est jamais tombé dans une pareille erreur.

Il sait que la solution de la question sociale, qui est tout entière dans la suppression du salariat, dans la propriété et la production sociales substituées à la propriété et à la production

capitalistes, n'est pas du ressort des communes – surtout des communes aujourd'hui administrées par le pouvoir central, ou l'État, qui leur mesure non seulement la liberté mais l'existence.

Et il ne considère, il ne peut considérer la lutte politique engagée sur le terrain municipal, comme la lutte engagée sur le terrain de la grève, que comme un moyen de recruter des soldats, de constituer, de discipliner et d'aguerrir l'armée de la Révolution.

Dans ces conditions, du moment – qu'on me passe l'expression – où le mât de cocagne municipal est convaincu de ne mener à rien, peu importe que l'on décroche ou non une timbale nécessairement vide.

La seule chose dont nous ayons à nous occuper, c'est de l'esprit qui anime les

combattants.

Est-ce bien l'expropriation de la bourgeoisie qu'ils poursuivent? Est-ce sur le prolétariat organisé en parti de classe qu'ils comptent pour accomplir cette œuvre de salut – non seulement ouvrier, mais humain? Est-ce un cri de guerre – de guerre sociale – qui a été poussé en allant aux urnes? Alors tout est bien.

Ainsi comprise et pratiquée, l'action électorale municipale est le commencement de la fin. Quel que soit le résultat numérique, elle porte ses fruits en elle-même. Nous avons pas-

sé la revue de notre armée; et viennent les événements, le bataillon sacré qui s'est affirmé à coups de bulletins nous garantissant la possession des grands centres ouvriers, Roubaix, Reims, Roanne, etc., qui auront à constituer la dictature révolutionnaire du prolétariat.

C'est dans ce sens – et avec cette conviction – que nous saluons les vaillantes minorités ouvrières qui dans plus de cinquante villes ont répondu présent à l'appel du Parti.

Grâce à elles, notre front de bataille vient d'être largement étendu. Le drapeau a été plan-

té autour duquel se rallieront nécessairement, au fur et à mesure des déceptions qui les attendent, les travailleurs hésitants ou trompés par la phraséologie radicale.

Dans l'enclos municipal stérilisé à l'avance, il ne s'agit pas de vaincre, je le répète, la victoire devant laisser les prolétaires aussi prolétaires que devant. Il s'agit en groupant les hommes, et en affirmant la classe, son but expropriateur et son moyen révolutionnaire, de préparer la victoire, c'est-à-dire l'avènement au pouvoir du quatrième état ou prolétariat.

Texte 2: Karl Marx: préambule au programme du Parti ouvrier (30 juin 1880)

PROGRAMME ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES

Considérant

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production;

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens

de production peuvent leur appartenir:

1/ la forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel;

2/ la forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste;

Considérant

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive – ou prolétariat – organisée en parti poli-

tique distinct;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts, dans l'ordre économique, le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé comme moyen d'organisation et de lutte d'entrer dans les élections avec le programme minimum suivant: [...]

Texte 3: Résolution de congrès, 1882 (extraits)

LES MUNICIPALITÉS ET LE PARTI OUVRIER

I – Les municipalités avant la révolution

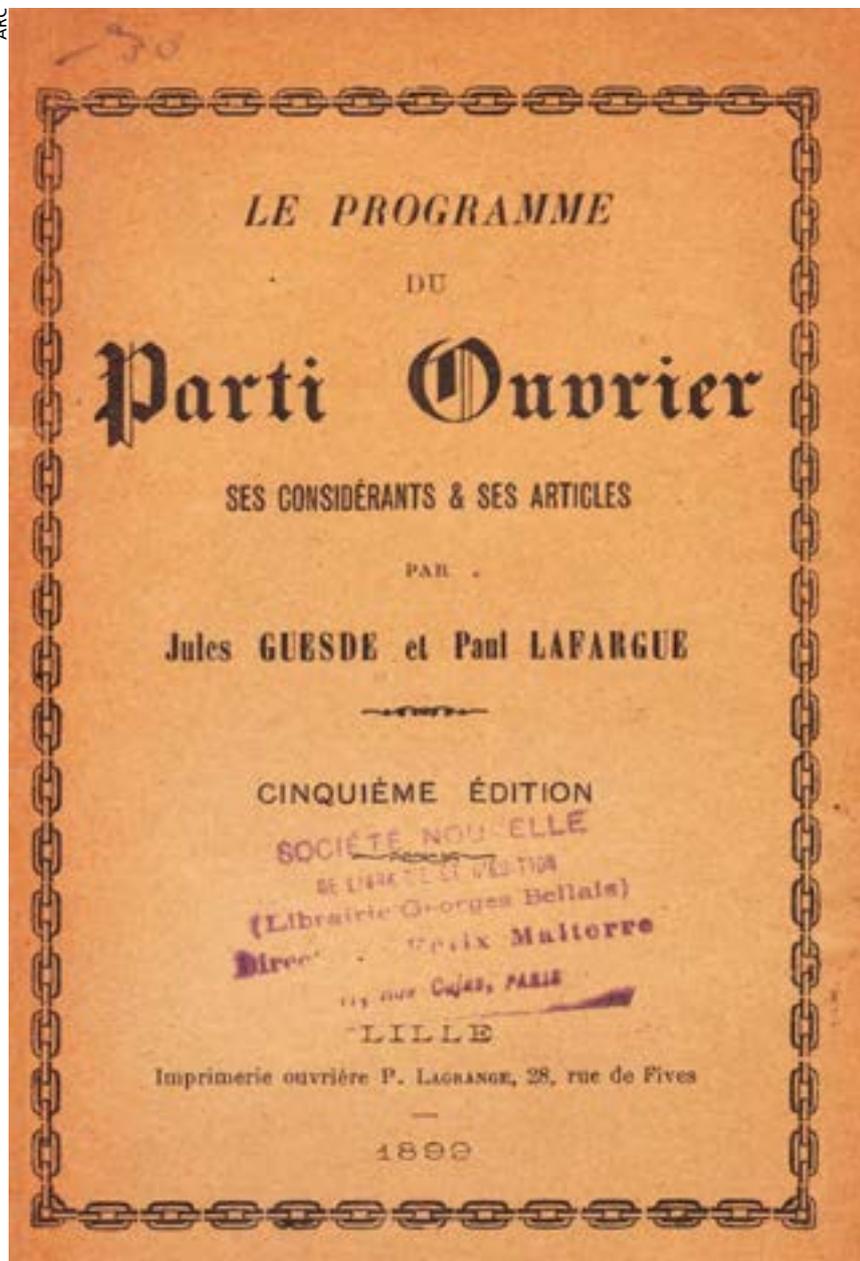
[...] Le Parti ouvrier, partout où il trouve des conditions de lutte, accepte toutes les luttes

sur tous les terrains. Dès que le congrès du Havre lui donna son drapeau de lutte quotidienne, le programme minimum, il engagea la lutte sur le terrain municipal.

Mais le Parti ouvrier n'espère pas arriver à la solution du problème social par la conquête « du pouvoir administratif » dans la commune. Il ne croit pas, il n'a jamais cru que la voie communale puisse

conduire à l'émancipation ouvrière et que, à l'aide de majorités municipales socialistes, des « réformes » sociales soient « possibles » et des « réalisations immédiates ».

Pour aboutir à une autre conclusion, il faudrait refuser de voir les différents obstacles contre lesquels est appelée fatalement à se briser l'action de pareilles municipalités. [...]



Le programme du Parti ouvrier français, signé de Jules Guesde et Paul Lafargue, fut rédigé avec Karl Marx et Friedrich Engels.

Que sera-ce, si au lieu de bâtir sur une liberté communale qui n'existe pas, nous prenons la commune actuelle telle qu'elle est, c'est-à-dire dominée par l'État bourgeois? Comment supposer un seul instant que le pouvoir central entre les mains de la classe capitaliste laisse faire, laisse passer; qu'il ne jette pas dans la balance son veto, sous la forme administration, magistrature ou armée? Ce n'est évidemment pas pour les laisser dormir que la bourgeoisie augmente et perfectionne tous les jours les services publics défensifs et répressifs que représente l'État d'aujourd'hui. On a pu le voir à Commeny, lorsque d'une part, malgré les protestations

d'un conseil municipal collectiviste, des troupes ont été expédiées contre les grévistes, et lorsque, d'autre part, l'autorité sous-préfectorale a purement et simplement annulé le vote de 25 000 francs en faveur des ouvriers sans pain.

L'impuissance organique ou réformiste des municipalités n'est pas un accident, mais la règle. Elle est sentie instinctivement par la masse, plus clairvoyante que beaucoup de ses meneurs, ainsi que suffirait à le démontrer l'esprit d'indifférence avec laquelle elle assiste plutôt qu'elle ne prend part aux luttes communales.

Cette impuissance, le Parti ouvrier ne l'ignore pas, et s'il a engagé et s'il entend pour-

suivre la lutte sur le terrain municipal, c'est pour les raisons suivantes: parce qu'il voit dans cette lutte le moyen d'affirmer et de répandre ses conclusions collectivistes révolutionnaires; parce qu'en les opposant à la phraséologie des radicaux il peut arracher à ces derniers leur masque réformiste; parce qu'aucune occasion ne doit être négligée de mettre aux prises ouvriers et bourgeois; et qu'à manœuvrer ainsi contre l'ennemi, le prolétariat se préparera à l'action commune, à la grande et vraie guerre: les luttes électorales sont les écoles de guerre du parti.

Sans compter que l'impuissance, démontrée par le fait, des élus municipaux mettra fin à des illusions dangereuses et habituera les ouvriers à placer toutes leurs espérances d'émancipation dans la prise de possession du pouvoir central. C'est en entrant dans le conseil municipal et en constatant par expérience qu'il n'y avait rien à en faire que les ouvriers de Roanne sont devenus centralistes. C'est en voyant à l'œuvre leurs conseillers municipaux que les ouvriers de partout se persuaderont que l'abolition du salariat n'est pas affaire communale, mais nationale et internationale.

Mais si les municipalités conquises par le Parti ne peuvent pas être l'instrument de l'émancipation ouvrière, elles constitueront entre nos mains autant de moyens de recrutement et d'armes pour la lutte. Si sans se laisser arrêter par la certitude de l'annulation de leurs décisions les municipalités socialistes légifèrent dans le sens de nos revendications, les traduisent en arrêtés et surtout si elles tentent de les appliquer, elles convertiront au Parti la fraction encore hésitante du prolétariat, surpris et heureux de voir pour la première fois ses intérêts sauvegardés.

Les conflits qu'elles soulè-

veront ainsi avec le pouvoir central mettront d'autre part hors de doute pour la masse que la première étape révolutionnaire est la conquête de l'État, ce boulevard de la société capitaliste. Pour augmenter la portée de ces conflits, les municipalités ouvrières s'entendront entre elles pour formuler les mêmes réclamations et prendre les mêmes résolutions; si le pouvoir central intervient, il se trouvera en présence d'une ligue municipale destinée à jouer un grand rôle pendant la période révolutionnaire.

II - Les municipalités pendant la révolution.

L'action des municipalités ouvrières pendant la période révolutionnaire sera double: locale et nationale.

Les révolutions ne sont pas des coups de main organisés par une poignée de braves. Depuis le siècle dernier, les révolutions en France ont jailli spontanément des événements politiques et économiques; les pouvoirs les mieux assis ont été déracinés en quelques jours et parfois en quelques heures. Les chefs de la bourgeoisie républicaine s'installaient dans les places vidées et s'armaient contre les ouvriers qui les avaient laissés se caser. La classe ouvrière incapable de prendre le pouvoir, ne pouvait que le laisser aux bourgeois.

Le Parti ouvrier n'est pas un parti d'émeutiers; il n'a pas à provoquer des révolutions; mais à les aider, à y participer, à les diriger, à empêcher leur escamotage par les radicaux et les intransigeants. Dans les centres industriels, les groupes du Parti auront à se mettre à la tête du mouvement et à s'emparer des pouvoirs locaux. Les gouvernements révolutionnaires locaux ne s'adresseront pas au vote pour consacrer leurs pouvoirs, mais à l'action.

Les pouvoirs révolution-

naires locaux auront à agir vigoureusement et rapidement; à faire passer dans les faits les réformes ouvrières dont la «réalisation immédiate» était impossible tant que l'État capitaliste était debout; à armer et à organiser militairement les ouvriers. Qui a du fer à du pain, disait Blanqui.

Satisfaction devra être donnée, immédiatement, aux premiers besoins ouvriers: ils devront être tirés de leurs taudis, logés dans les hôtels et les maisons bourgeoises et nourris dans des restaurants communistes. Tous les stocks de marchandises devront être saisis et distribués entre les ouvriers; les ateliers, les maisons de commerce, les banques, etc. devront être nationalisés.

Mais la réaction écraserait l'action révolutionnaire locale, si elle restait autonome, ne se combinait pas et ne se centralisait pas; si on ne formait un pouvoir révolutionnaire central non à l'aide du suffrage universel qui ne peut donner que ce qui existe, mais avec des délégués des pouvoirs extraordinaires locaux. Ils conserveraient sur leurs mandataires un droit absolu de contrôle et de destitution. [...]

III - Les municipalités après la révolution

[...] La révolution ouvrière hâtera la marche centralisatrice des moyens de production, la régularisation des moyens de production et transformera les forces productives d'instruments d'exploitation des producteurs en moyens de développement physique et intellectuel.

En conséquence,

Les délégués des groupes soussignés composant la Fédération du Centre proposent à l'adoption du Congrès régional les conclusions suivantes:

Sur la première partie de la question:

Considérant que la distinction du pouvoir, en politique selon qu'il s'agit de l'État, et administratif selon qu'il s'agit de la commune, est aussi arbitraire que chimérique, l'État concentrant ces deux pouvoirs dont les communes n'ont que les miettes;

Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut sortir que de l'expropriation de la classe capitaliste et que dans les conditions économiques et politiques d'aujourd'hui, l'État seul entre les mains du Parti ouvrier peut être le moyen d'une pareille émancipation;

Le Congrès régional du Centre déclare que la conquête de l'État, c'est-à-dire du pouvoir central, doit être l'unique objectif politique du Parti;

Mais attendu que la conquête des municipalités et la lutte en vue de cette conquête sont de puissants moyens de propagande et d'agitation, du moment qu'au lieu de dissimuler ou de replier son drapeau, le Parti ouvrier entrera en ligne avec l'intégralité de ses revendications collectivistes révolutionnaires votées au congrès de Marseille et sanctionnées au congrès du Havre;

Le Congrès régional du centre engage le Parti à continuer comme par le passé à intervenir dans les élections communales, devenues à la fois une école et un champ de manœuvre.

Sur la deuxième partie de la question.

Considérant que l'action des municipalités ouvrières ne saurait être organique ou réformiste, subordonnée qu'elle est à la liberté capitaliste et à la toute-puissance gouvernementale qui protège et consacre cette liberté;

Considérant qu'en laissant croire le contraire aux travailleurs, en leur donnant à entendre qu'une fois en leur pouvoir les municipalités pour-

ront devenir un instrument de réalisations immédiates ou d'affranchissement graduel, le Parti ouvrier préparerait à la classe qu'il représente des déceptions qui se retourneraient contre lui;

Mais considérant que, autant elles seraient impuissantes à abolir ou même à améliorer le salariat, autant les municipalités ouvrières peuvent, par les mesures qu'elles prendront, dévoiler l'abîme qui sépare le

Parti ouvrier des partis politiques bourgeois, et démontrer aux travailleurs le parti qu'ils pourront tirer de la conquête de l'État;

Considérant enfin que les conflits que ces municipalités pourront et devront créer entre elles et le pouvoir central sont de nature à précipiter la révolution;

Le Congrès régional décide:

1/ Que le Parti ouvrier doit se

garder de demander aux municipalités par lui conquises des réformes qu'elles ne sauraient donner;

2/ Que dans toutes les municipalités dont il pourra s'emparer, le Parti ouvrier devra, sans se préoccuper de leur annulation prévue, prendre des arrêtés conformes à son programme politique et économique tel qu'il a été formulé par nos congrès nationaux. [...]

Texte 4: Friedrich Engels, *The Labour Standard*, 25 juin 1881

Deux conseils municipaux exemplaires

[...]. Lorsque fut fondé en France le Parti socialiste ouvrier, il fut décidé de présenter des candidats non seulement à la Chambre, mais aussi à toutes les élections municipales; et de fait, lors du dernier renouvellement des conseils municipaux en France, lequel eut lieu le 19 janvier de cette année, ce jeune parti l'emporta dans un grand nombre de villes industrielles et de communes rurales, en particulier celles habitées par les mineurs. Il ne réussit pas seulement à faire passer un ou deux candidats, il s'assura même en quelques endroits la majorité du conseil et au moins un conseil municipal fut formé, comme nous le verrons, uniquement d'ouvriers.

Peu avant la formation du Labour standard se produisit à Roubaix, tout près de la frontière belge, une grève des ouvriers d'usine. Le gouvernement dépêcha aussitôt la troupe pour occuper la ville et, en alléguant sa volonté de maintenir l'ordre (qui n'avait jamais été menacé), tenter de provoquer les grévistes à des actions pouvant servir de prétexte à l'intervention de la troupe. Mais la population garda son calme, et l'une des raisons principales qui lui permit de résister à toutes les provocations fut le

comportement du conseil municipal. Celui-ci était constitué d'une majorité d'ouvriers. Les raisons de cette grève lui furent exposées et on en débattit en détail. Le résultat fut que non seulement le conseil déclara que les grévistes étaient dans leur droit, mais qu'il vota en outre l'attribution aux grévistes d'un soutien financier de 50 000 francs ou 2 000 livres sterling. Ces secours en argent ne purent être distribués étant donné qu'en droit français, il est dans les attributions du préfet de département d'annuler toute décision des conseils municipaux qu'il considère comme outrepassant leurs pouvoirs. Il n'en est pas moins vrai que le puissant soutien moral accordé ainsi à la grève par les représentants officiels de la ville revêtit une valeur énorme aux yeux des ouvriers.

Le 8 juin, la société minière de Commentry dans le centre de la France (département de l'Allier) licencia 152 personnes qui refusaient de se lier aux nouvelles conditions de travail plus

désavantageuses. Étant donné que ces mesures faisaient partie d'un système employé depuis un temps assez long déjà et destiné à entraîner progressivement une détérioration des conditions de travail, la totalité des mineurs, 1 600 environ, se mit en grève. Le gouvernement dépêcha aussitôt la troupe habituelle afin d'intimider, voire de provoquer les grévistes. Mais là aussi, le conseil municipal s'engagea sur le champ aux côtés des ouvriers.

Lors de sa réunion du 12 juin (un dimanche par-dessus le marché), il prit les résolutions suivantes:

1 - Attendu qu'il est du devoir de la société d'assurer l'existence de ceux qui par leur travail permettent l'existence de tous, et étant donné que les communes sont tenues de remplir ce devoir lorsque l'État refuse de le faire, le présent conseil décide avec l'accord des citoyens les plus imposés d'émettre un emprunt de 25 000 francs au profit des mineurs que le li-



cenciement injustifié de 152 d'entre eux a contraints de se mettre en grève.

Adopté à l'unanimité contre l'unique veto du maire.

2 - Partant du fait qu'en vendant à une société par actions ce précieux patrimoine national que représentent les mines de Commentry, l'État a livré les ouvriers qui y sont employés à la merci de ladite société; et étant donné qu'en conséquence il est du devoir de l'État de veiller à ce que la pression exercée par cette société sur les mineurs n'atteigne pas un degré qui menace directement leur existence; attendu qu'en mettant des troupes à la disposition de cette société durant la présente grève, l'État n'a même pas gardé sa neutralité, mais au contraire a pris fait et cause pour la société minière, le présent conseil, au nom des intérêts de la classe ouvrière qu'il est en son devoir de protéger, somme le sous-préfet du département:

1°/ de rappeler immédiatement les troupes dont la présence totalement déplacée n'est rien d'autre qu'une provocation, et

2°/ d'aller faire des représentations à l'administrateur de la société minière et d'agir en sorte que soit rapportée la mesure qui a provoqué la grève.

Adoptée à l'unanimité.

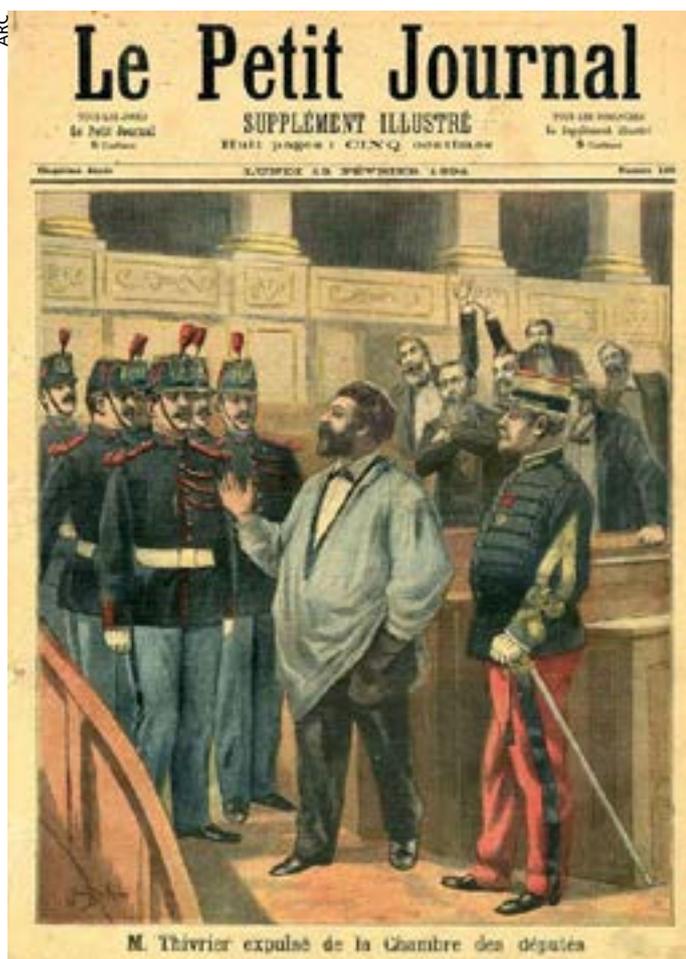
Dans une troisième résolution adoptée également à l'unanimité, le conseil, craignant que la pauvreté de la commune ne permette pas la réalisation de l'emprunt accordé, ouvre une souscription publique pour soutenir les grévistes et invite tous les autres conseils municipaux de France à envoyer des secours en argent dans le même but.

Nous avons donc ici un exemple frappant de ce que signifie la présence d'ouvriers non pas seulement au Parlement, mais aussi dans les as-

semblées communales et tous les autres corps. Combien serait différente l'issue de bien des grèves en Angleterre si les grévistes avaient derrière eux le conseil municipal de l'endroit. Les conseils municipaux anglais et les comités locaux, qui, pour une grande part, sont élus par des ouvriers, sont pour l'heure presque exclusivement composés de chefs d'entreprise, de leurs agents directs et indirects (avocats, etc.) et dans le meilleur des cas de propriétaires de magasin. Dès que survient une grève ou un lock-out, toute la puissance morale et matérielle des autorités locales est engagée au service des patrons et contre les ouvriers; même la police, payée avec l'argent des ouvriers, entre en action exactement comme en France la troupe, pour provoquer les ouvriers à des actions

illégalles et pour ensuite les écraser. Les services de secours aux indigents refusent dans la plupart des cas tout soutien à des hommes qui, de leur point de vue, pourraient travailler s'ils le voulaient. Et c'est tout naturel. Aux yeux de cette sorte de gens, qui, avec le consentement des ouvriers, constituent les autorités administratives locales, la grève est une rébellion ouverte contre l'ordre social, une révolte contre les droits sacrés de la propriété. C'est aussi la raison pour laquelle, lors de chaque grève et de chaque lock-out, les autorités locales jettent dans la balance tout le poids énorme qu'elles représentent, moralement et physiquement, au profit des patrons, tant que les patrons et leurs représentants seront envoyés dans les corps constitués des collectivités locales.

ARC



Christophe Thivrier, premier maire socialiste, à Commentry (Allier) en 1882. Élu député en 1889, il imposa son droit de siéger en blouse d'ouvrier. En 1894, il fut expulsé de l'hémicycle pour avoir crié «Vive la Commune».

Les autres publications de Lutte ouvrière

L'hebdomadaire

lutte ouvrière



Notre hebdomadaire défend un point de vue de classe sur toute l'actualité politique, économique, sociale, nationale et internationale. Nous y publions les articles de nos correspondants d'entreprise sur les luttes, les grèves et l'actualité sociale en général. Prix : 1,20 €.

Les conférences du Cercle Léon Trotsky



Lutte ouvrière organise, à Paris, des conférences appelées Cercles Léon Trotsky, sur de nombreuses questions politiques du passé et du présent. Ces exposés sont édités sous forme de brochures, dont la liste complète est disponible sur le site de Lutte ouvrière à l'adresse : www.lutte-ouvriere.org/publications/CLT. Prix : 2 €.

Les dernières conférences :

Le capitalisme, un système économique à l'agonie, un ordre social à renverser
(n° 159, 22 février 2019)

L'industrie pharmaceutique soumise à la rapacité des capitalistes
(n° 158, 19 janvier 2019)

Le monde paysan, l'alimentation et la planète sous la dictature du capital
(n° 157, 17 novembre 2018)

80 ans après la fondation de la Quatrième Internationale, le trotskysme seul programme pour l'émancipation des exploités
(n° 156, 20 octobre 2018)

La Russie à l'heure du capitalisme décadent
(n°155, 16 juin 2018)

Éditoriaux, brèves, agendas, actualités en régions, vidéos, communiqués... Retrouvez toute l'actualité de Lutte ouvrière sur notre portail national : www.lutte-ouvriere.org

Brochures et livres

Les dernières publications



Contre le grand capital, le camp des travailleurs
Meeting de la campagne européenne de Lutte ouvrière, à la Mutualité, 10 mai 2019.
1 €.



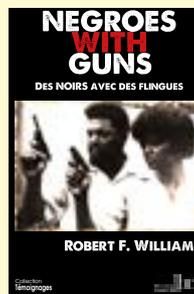
Mai-juin 1968 - Souvenirs de militants ouvriers
Publié à l'occasion du cinquantième de la grève générale de 1968.
544 pages, 18 €.

Toutes les brochures sont à commander sur la page : www.lutte-ouvriere.org/publications/commander



Les éditions Les Bons caractères publient des romans historiques et sociaux, des témoignages et des ouvrages théoriques qui contribuent à la défense des idées progressistes, laïques, sociales, antiracistes et anti-xénophobes. Catalogue et commandes sur le site lesbonscaracteres.com.

Dernières parutions



Negroes with gun de Robert F. Williams



Dans l'atelier du monde d'Alan Grey

L'État et la révolution, de V. I. Lénine
Les Compagnons de la Charte, de G. Trease
À paraître :
Souvenirs de ma vie, d'August Bebel

Lisez la presse révolutionnaire internationale!

AFRIQUE



Mensuel trotskyste publié par
l'Union africaine des travailleurs
communistes internationalistes
P.A.T. - BP 42 - 92114 CLICHY CEDEX
<http://www.uatci.org>

ALLEMAGNE



Das rote Tuch - Mensuel du
Bund Revolutionärer Arbeiter
Abonnement un an: Allemagne 11 €,
autres pays 15 €
Correspondance:
Das rote Tuch,
Postfach 10 08 02, 45008 ESSEN
<http://www.bund-revolutionaerer-arbeiter.org>

BELGIQUE



Lutte ouvrière - Arbeidersstrijd
Adresse:
BP 62 5100 JAMBES - BELGIQUE
<http://www.lutte-ouvriere.be> et
<http://www.arbeidersstrijd.be>

ESPAGNE



Correspondance:
boletinvozobrero@yahoo.es
APARTADO DE CORREOS - 10210 -
SEVILLA
<http://www.vozobrero.org>

ÉTATS-UNIS



Bimensuel trotskyste
Abonnement par avion, sous pli fermé
USA, Canada, Mexique
six mois: 13 \$ - un an: 26 \$
Autres pays, 6 mois: 19 \$ - un an: 37 \$
PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND
21203
<http://www.the-spark.net>



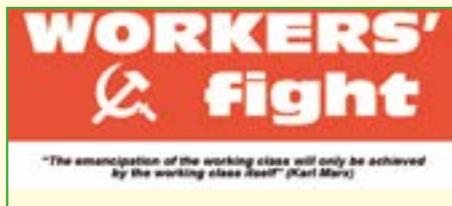
Revue trimestrielle
publiée par The Spark
Abonnement par avion, sous pli fermé
USA, Canada, Mexique,
un an (4 numéros): 16 \$
Autres pays, un an (4 numéros): 25 \$
PO box 13064, BALTIMORE, MARYLAND
21203

FRANCE



Hebdomadaire trotskyste
Prix: 1,20 €
Abonnements: France - DOM TOM,
six mois: 20 €; un an: 40 €
Autres pays, par avion, sous pli fermé:
nous consulter
Versements à LUTTE OUVRIÈRE -
CCP PARIS 26 274 60 R
www.lutte-ouvriere-journal.org

GRANDE-BRETAGNE



Mensuel
Abonnement: écrire à la boîte postale
<http://www.w-fight.org>
contact e-mail: contact@w-fight.org



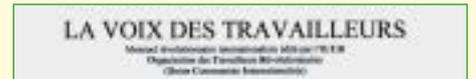
Trimestriel publié par Workers'Fight
BM ICLC - LONDON WC1N 3XX
Abonnement 1 an:
GB £8 - Reste de l'Europe: £10

GUADELOUPE - MARTINIQUE



Bimensuel trotskyste
Abonnement un an: Pli fermé: 30,50 € -
Pli ouvert: 23 €
Guadeloupe:
Combat ouvrier - Philippe Anaïs
1111 Rés. Matéline, l'Aiguille -
97128 GOYAVE
Martinique:
Combat Ouvrier - Louis Maugée
BP 821 - 97258 FORT-DE-FRANCE
CEDEX
<http://www.combat-ouvrier.net>

HAÏTI



Mensuel révolutionnaire
internationaliste publié par
l'Organisation des travailleurs
révolutionnaires (UCI)
BP 2074 - PORT-AU-PRINCE - HAÏTI
e-mail: vdtravailleurs@yahoo.fr

ITALIE



Mensuel du Cercle ouvrier
communiste
via Ippolito Nievo 32-57100 LIVORNO -
ITALIA
Abonnement 1 an: 12 €
<http://www.linernazionale.it> - contact
e-mail: linernazionale@tin.it

TURQUIE



Sınıf Mücadelesi (Lutte de classe)
Mensuel trotskyste
Correspondance:
BM ICLC - LONDON WC1N 3XX
<http://www.sinifmucadelesi.net>

